



Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso

EVALUATION FINALE

Rapport final
Décembre 2021





_Toc91560437

Remerciements	4
Sigles et abréviations.....	5
Résumé exécutif.....	6
1. INTRODUCTION	12
1.1. Contexte du Projet	12
1.2. Cadre de l'évaluation	13
1.2.1. Présentation du projet.....	13
1.2.2. Parties prenantes.....	16
1.2.3. Objet d'évaluation.....	18
1.2.4. Critères et matrice d'évaluation.....	19
2. METHODOLOGIE	21
2.1. Méthodes et outils de collecte des données	21
2.2. Bilan de la collecte de données sur le terrain	21
2.3. Analyse des données, rapportage et restitution des résultats	22
2.4. Dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'évaluation	23
2.5. Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation	23
3. PRESENTATION DES PRINIPALES Constatations.....	25
3.1. Pertinence	25
Constat 1	25
Constat 2	26
Constat 3	27
3.2. Cohérence.....	28
Constat 4	28
3.3. Efficacité	30
Constat 5	30
Constat 6	33
Constat 7	43
Constat 8	45
3.4. Efficience.....	51
Constat 9	51
3.5. Durabilité.....	53
Constat 10	53
3.6. Thèmes transversaux	54
Constat 11	54

Constat 12	55
3.7. Leçons apprises	56
4. PRINCIPALES CONCLUSIONS.....	58
5. RECOMMANDATIONS.....	60
6. BIBLIOGRAPHIE.....	61
7. ANNEXE.....	61
Annexe 1 : Compte rendu de la réunion de cadrage.....	61
Annexe 2 : Outils de collecte des données.....	64
Annexe 3 : Matrice d'évaluation.....	74
Annexe 4 : Liste des structures rencontrées pour la collecte de données.....	81
Annexe 5 : Liste des villages accessibles au moment de la collecte de données	83
Annexe 6 : Plan de mitigation des risques de collecte de données	85
Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées	86

LISTE DES GRAPHIQUES

Tableau 1 : Résultat, produits et activités du projet.....	15
Tableau 2 : Bénéficiaires du projet.....	16
Tableau 3 : Utilisateurs et utilisations de l'évaluation	18
Tableau 4 : Difficultés rencontrées.....	23
Tableau 5 : Situation des indicateurs de performance à la fin du projet.....	35
Tableau 6 : Matrice d'évaluation du critère de Pertinence.....	74
Tableau 7 : Matrice d'évaluation du critère de cohérence	75
Tableau 8 : Matrice d'évaluation du critère d'efficacité	76
Tableau 9 : Matrice d'évaluation du critère d'efficience	77
Tableau 10 : Matrice d'évaluation du critère de durabilité.....	78
Tableau 11 : Matrice d'évaluation des thèmes transversaux	79

REMERCIEMENTS

Le cabinet d'étude AMD International en charge de la présente évaluation finale du « *Projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso,* » tient à remercier les Bureaux Pays de l'UNICEF et de l'UNFPA ainsi que les partenaires de mise de mise œuvre (GASCODE, FDC, MWANGAZA Action, ADEFAD) pour leur disponibilité et leur accompagnement à travers la facilitation des travaux d'évaluation. Les informations, documents et rapports nécessaires à la réalisation de l'évaluation ont été mis à disposition de l'équipe d'évaluation pour exploitation.

Nos remerciements vont également aux acteurs des départements ministériels au niveau central et régional qui ont participé au processus d'évaluation en fournissant des informations utiles.

Nous exprimons enfin notre gratitude aux femmes, aux jeunes garçons et jeunes filles ainsi qu'aux leaders communautaires des zones d'intervention du projet pour leur disponibilité et leur participation à la collecte de données.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEFAD	:	Association d'Aide aux Enfants et aux Familles Démunies
AMD	:	Associés en Management public et Développement
AME	:	Associations des Mères Educatrices
ANPE	:	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
CERFI	:	Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Islamique
FDC	:	Fondation pour le Développement Communautaire
FDS	:	Forces de Défense et de Sécurité
GASCODE	:	Groupe d'Appui en Santé, Communication et Développement
MATD	:	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MENAPLN	:	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MFSNFAH	:	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJDHPC	:	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique
MS	:	Ministère de la Santé
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OIM	:	Organisation Internationale pour les Migrations
PBF	:	Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix
PDI	:	Personne Déplacée Interne
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREFA	:	Projet d'Appui à l'Enseignement Primaire Bilingue Franco-Arabe
PUS	:	Programme d'Urgence pour le Sahel
QE	:	Question Evaluative
SSA/P	:	Stratégie de Scolarisation Accélérée avec Passerelle
UNCHR	:	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNEG	:	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
UNFPA	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME EXECUTIF

Aperçu de l'objet d'évaluation

- i. L'évaluation finale porte sur le projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso. L'objectif du projet est de *contribuer au renforcement des valeurs du vivre ensemble au sein des communautés et promouvoir des mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans la région du Nord et du Sahel*. Le projet fait partie d'une réponse intégrée aux menaces à la paix et à la stabilité dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso, structurée en trois projets complémentaires financés par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies. Les deux autres projets sont : i) Appui à l'amélioration de la confiance entre l'administration, les Forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso, et ii) Appui à la gestion pacifique des conflits locaux dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso. D'un budget de 3 100 465 USD, le projet a été conjointement mis en œuvre par l'UNICEF et l'UNFPA. Démarré en mars 2019 pour une durée prévisionnelle de 24 mois, le projet a connu une prolongation sans coût (no cost extension) de 3 mois, soit 27 mois de mise en œuvre. L'évaluation couvrira toute cette période de mise en œuvre.

Objectifs de l'évaluation

- ii. La présente évaluation comporte deux principaux buts : la redevabilité et l'apprentissage. La redevabilité vise à rendre compte des résultats (soit prévus ou pas prévus) qui ont été atteints par le projet auprès des bénéficiaires attendus (redevabilité horizontale) qui font l'objet de cette évaluation. L'apprentissage organisationnel, quant à lui, devrait permettre de repenser et réorienter les actions du projet dans le cadre d'une éventuelle seconde phase. Les objectifs spécifiques sont les suivants :
 - Apprécier les résultats atteints contribuant à la consolidation de la paix au Burkina Faso ;
 - Identifier les résultats obtenus en mettant en exergue la dimension genre notamment la participation des femmes et des filles à la consolidation de la paix ;
 - Mettre en évidence les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
 - Identifier les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;
 - Proposer des outils pertinents de capitalisation des actions ;
 - Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires pour la consolidation des acquis.
- iii. Les utilisateurs de l'évaluation sont entre autres :
 - Les bureaux pays de l'UNICEF et de l'UNFPA ;
 - Le Fond de Consolidation de la Paix ;
 - Le gouvernement burkinabè ;
 - Les ONG partenaires de mise en œuvre ;
 - Les bénéficiaires.

Méthodologie

- iv. L'approche méthodologique adoptée a été essentiellement qualitative en combinant différents outils et méthodes de collecte et d'analyse des données (revue documentaire, guide d'entretien qualitatif, guide de focus group, analyse de contenu et analyse croisée).

L'approche a été participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec l'équipe projet et les principales parties prenantes. Le déroulement de l'évaluation s'est fait en trois phases : i) une phase de préparation de la mission qui a abouti au rapport de cadrage, ii) une phase de collecte et traitement des données et iii) une phase d'analyse des données et de rapportage. Le déroulement de chacune des phases a été pleinement participatif avec les parties prenantes (équipe de projet, partie gouvernementale, ONG et bénéficiaires).

- v. Outre le caractère participatif et inclusif, la présente évaluation se veut aussi sensible au genre et à la COVID-19. La sensibilité au genre s'est traduite concrètement par l'analyse sexo-spécifique des données collectées. La collecte de données sur le terrain s'est adaptée au contexte de la pandémie de la COVID-19 et de l'insécurité dans la zone d'intervention en recourant quand il est nécessaire à la collecte à distance à travers les appels téléphoniques, des échanges sur zoom ou Teams. L'insécurité a constitué la principale limite de l'évaluation en réduisant les communes et localités de la collecte à celles accessibles¹ (voir la liste des villages accessibles au moment de la collecte de données).
- vi. L'évaluation s'est faite sur la base de 6 critères d'évaluation à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les thèmes transversaux. A partir des données primaires et secondaires collectées sur le terrain, les analyses ont débouché sur des constats importants, des conclusions et des recommandations.

Principaux constats

Pertinence

- vii. Le projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du *Nord et du Sahel, Burkina Faso* est aligné sur le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 1, 2016-2020) et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière de justice et de paix. A l'unanimité, les communautés (leaders, femmes, adolescents et adolescentes) enquêtées estiment que leurs besoins en matière de renforcement de consolidation de la paix et de cohésion ont trouvé solution à travers ce projet. Par ailleurs, les activités du projet sont en cohérence avec le Programme d'Urgence du Sahel (PUS) mis en place par le Gouvernement pour répondre aux défis sécuritaires dans les régions du Sahel et du Nord.
- viii. La théorie de changement du projet est cohérente et les liens de cause à effet qui lient activités-extrants, extrants-effets et effets-impact sont aussi cohérents et plausibles. Cependant, les hypothèses (postulats et menaces) qui explicitent les conditions de mise en œuvre n'ont pas été expressément indiquées et clarifiées. Par ailleurs, le cadre de résultats qui est déduit de la théorie de changement du projet (vis-versa) est cohérent mais comporte un nombre élevé d'indicateurs avec des formulations qui pourraient faire l'objet de discussion entre les acteurs. Les modes de calcul des indicateurs n'ont pas été indiqués et clarifiés pour harmoniser leur compréhension entre les parties prenantes.

Cohérence

- ix. Le projet est aligné sur la fenêtre de priorité 3 du Plan Stratégiques 2017-2019 de PBF qui consacre l'inclusion et l'autonomisation des jeunes et des femmes, avec un objectif

¹ Des échanges avec les ONG partenaires de mise en œuvre, sur les 110 villages ou localités d'intervention, 44 villages restent accessibles pour la collecte de données.

d'améliorer les investissements totaux dans la consolidation de la paix tenant compte des sexospécificités et les cadres politiques et les interventions mises en œuvre par les agences d'exécution (UNICEF et UNFPA). La cohérence entre le projet et les autres interventions mises en œuvre dans les régions du Sahel et du Nord s'opère à travers le PUS-BF.

Efficacité

- x. Malgré le contexte difficile marqué par des attaques de groupes armés et l'avènement de la pandémie de la maladie de la COVID-19, l'équipe projet a réussi à dérouler toutes les activités planifiées. La stratégie de faire-faire qui a consisté à s'appuyer sur les ONG nationales, les associations locales et les leaders communautaires, a contribué fortement à la mise en œuvre des activités. Ladite stratégie qui s'appuie sur les connaissances et compétences locales, a permis de suivre de près les évolutions du contexte et d'exploiter les opportunités d'accalmie pour dérouler les activités.
- xi. La performance du projet est globalement appréciable. Sur les 34 indicateurs de performance (indicateurs de résultats et de produits), 26 (76,5%) ont atteint leurs cibles avec parfois des dépassements importants. 23,5% des indicateurs ont atteint partiellement leurs cibles. Les résultats 1 et 2 présentent une meilleure situation des indicateurs que le résultat 3. Selon les informations du projet, certains acteurs des foyers coraniques et franco-arabes avaient opposé un refus par crainte de représailles car ce que véhicule l'école classique semble être une cible des groupes armés non étatique. Certaines activités d'éducation ont dû être concentrées dans des communes d'intervention accessibles afin d'atteindre les objectifs du projet.
- xii. Le suivi-évaluation du projet a fourni les livrables attendus notamment les rapports d'exécution périodique, les rapports de supervision, la base de données de bénéficiaires. Quelques faiblesses ont été notées concernant le suivi-évaluation, notamment, la non-réalisation de l'étude de base qui n'a pas permis de disposer des données de référence des indicateurs d'effet et d'impact et les modes de calcul des indicateurs n'étaient pas clairement explicités. Par ailleurs, les effets synergiques liés à la coordination (avec les autres projets de PBF) n'ont pas été pleinement exploités.
- xiii. Des entretiens réalisés sur le terrain et de la revue documentaire, il ressort que le projet a réalisé un nombre important de résultats :
 - Une masse critique de personnes renforcées qui constituent pour le projet des canaux pour relayer les messages de paix et de cohésion sociale dans les communautés. 30 584 personnes soit en moyenne plus de 200 personnes par village ont été touchées par les activités de communication interpersonnelles. Les communications médiatiques de proximité en direction des jeunes adolescents et adolescentes sur les risques de l'extrémisme et de la radicalisation, ont permis de toucher 432 000 personnes.
 - Les femmes, les adolescents et adolescentes engagé(e)s dans les comités d'alerte précoce travaillent volontiers au côté des leaders communautaires pour instaurer la cohésion sociale au niveau communautaire. Dans les 150 villages d'intervention, 154 organisations de femmes, 137 clubs d'adolescentes et 139 clubs d'adolescents dans les villages ont été renforcés.
 - La prise de conscience de la population que sa contribution à la lutte contre l'insécurité est réelle au niveau communautaire ;

- En tant que reproductrices sociales et principales victimes des conflits, les femmes renforcées par le projet, assurent de plus en plus la transmission des valeurs de paix aux enfants pour rompre le cycle de la résurgence des conflits cycliques ;
- Les maîtres coraniques renforcés par le projet, partagent les valeurs de cohésion sociale avec leurs apprenants (talibés) ;
- Un nombre relativement important (1738 enfants talibés ont bénéficié de la formation SSA-P) d'enfants hors école dans les régions du Sahel et du Nord ont bénéficié d'une chance de reprendre le cursus scolaire à travers la Stratégie de Scolarisation Accélérée /Passerelle (SSA/P).

Efficiences

- xiv. Les ressources du projet ont été dépensées suivant les procédures des deux agences d'exécution avec un taux d'exécution financière de 99,98%. Aucune difficulté majeure n'a été signalée dans l'exécution financière des ressources. Au niveau local, les acteurs ont développé des stratégies innovantes pour optimiser les ressources mises à disposition (recours aux ressources humaines locales pour certaines formations, faire exécuter certains travaux par les membres des associations, limiter le nombre de personnes et les déplacements quand cela n'est pas nécessaire, aménager des espaces spécifiques pour loger les participants venus d'ailleurs pour des formations).

Durabilité

- xv. Les stratégies de faire-faire avec les ONG nationales et les associations locales ainsi que la responsabilisation des leaders communautaires dans la mise en œuvre des activités au niveau communautaire, sont propices à renforcer la durabilité des acquis du projet. L'appropriation des activités du projet et la responsabilisation sont très essentielles pour la durabilité des changements induits. Sur le terrain, l'évaluateur note que les résultats du projet sont par endroit, contrariés fortement par les conséquences du nombre d'attaques des groupes armés non étatiques.

Thèmes transversaux

- xvi. Sans exception aucune, le projet a touché aussi bien les hommes, que les femmes, les jeunes adolescents et les adolescentes dans les communautés d'intervention. Des actions spécifiques ont été adressées aux groupes spécifiques sensibles pour l'appropriation des interventions et pour satisfaire leurs besoins. L'identification des bénéficiaires (adolescents et adolescentes) des formations professionnelles dans la mise en œuvre par une approche communautaire (par la communauté elle-même) est appréciable. L'évaluateur a noté aucun incident majeur dans la mise en œuvre des activités du projet. Le projet a pris en compte les dynamiques locales

Principales conclusions

Pertinence

- xvii. Le projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, au Burkina Faso est globalement pertinent. Il est aligné sur le PNDES 1, le PUS-BF, l'ODD 16, le plan stratégique 2017-2019 de PBF. Le projet a répondu aux besoins des populations en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale et a

renforcé les acquis des interventions passées des agences d'exécution (UNICEF et UNFPA) dans les régions du Sahel et du Nord.

- xviii. Le projet a présenté quelques insuffisances dans la théorie de changement et le cadre de résultats. Les hypothèses n'étaient pas indiquées et clarifiées. Le cadre de résultat souffrait, entre autres, d'un nombre élevé d'indicateurs avec parfois des répétitions.

Efficacité

- xix. L'efficacité du projet est appréciable. Toutes les activités ont été mises en œuvre et le taux d'atteinte des cibles des indicateurs est estimé à 76% et ce malgré le contexte difficile. En s'adossant sur ces acteurs et structures (ONG nationales, associations locales et leaders communautaires), le projet a bénéficié indirectement de leur ancrage communautaire et de leurs compétences et connaissances du milieu. D'autres facteurs non moins importants ont aussi facilité la mise en œuvre des activités. Il s'agit de l'assise des agences d'exécution dans les zones d'intervention du projet et les acquis des interventions passées.
- xx. Au niveau de la coordination avec les autres projets financés par PBF, les rencontres stratégiques ont été tenues et les documents partagés mais les effets synergiques attendus au niveau opérationnel n'ont pas été réalisés. Il n'y a pas eu de planification conjointe, ni d'activités réalisées conjointement avec les autres projets. Il n'y a pas eu non plus une mutualisation des ressources.
- xxi. Relativement aux effets sur le terrain, le projet a induit des changements importants en matière : i) de réduction des conflits locaux à travers le renforcement des capacités des acteurs sur la prévention et la gestion, ii) de participation des femmes, des adolescents et adolescentes dans les comités d'alerte, iii) de réalisation de dialogues interethniques, intergénérationnels, interconfessionnels, entre communauté hôte et PDI à travers la création ou/et la redynamisation des espaces d'échanges, de concertation ou de partage, iv) de prise de conscience des populations sur leur contribution à la lutte contre l'insécurité, v) d'acceptation de la SSA-P par les maîtres coraniques dans les foyers, ce qui a permis de donner une seconde chance aux enfants talibés. Des expériences réussies ont pu être enregistrées. Il s'agit entre autres :
- Du recours aux artisans locaux comme alternative avantageuse à plus d'un titre pour la formation professionnelle notamment des filles ;
 - De la création ou/et la redynamisation des espaces d'échanges, de concertation et de partage fonctionnels; cela renforce l'esprit de dialogue ;
 - De la responsabilisation des leaders communautaires, des organisations de femmes et d'adolescent(e)s dans la conduite des initiatives de paix et de cohésion sociale qui constitue un gage de durabilité des effets du projet ;

Efficience

- xxii. Les ressources du projet ont été exécutées suivant les procédures internationalement reconnues comme faisant partie des bonnes pratiques. Il s'agit des procédures de l'UNICEF et de l'UNFPA. Aucune incidence majeure n'a été enregistrée dans la gestion financière du projet.

Thèmes transversaux

- xxiii. Le genre a été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des activités. Les résultats de l'enquête relèvent qu'à l'unanimité, l'implication des femmes, des adolescentes et adolescents a été positivement appréciée. L'insécurité et la vulnérabilité économique

constituent des risques sur les acquis du projet notamment la démobilisation des femmes et des adolescents et adolescentes.

Durabilité

- xxiv. Les stratégies du projet sont de nature à rassurer l'appropriation et la durabilité des effets induits. En responsabilisant les associations locales et les leaders communautaires, le projet a réuni les conditions importantes de pérennisation des acquis générés en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale. Par ailleurs, l'implication des structures administratives au niveau central et régional et les missions de supervisions réalisées par ces dernières sont des actions qui renforcent la durabilité du projet. Ces structures administratives intègrent de ce fait, le projet dans leur portefeuille pour le système de suivi régulier.

Principales recommandations

- xxv. Sur la base des constats effectués et des conclusions tirées, l'équipe chargée de l'évaluation a formulé les recommandations suivantes :
- xxvi. **Recommandation 1** : Pour les futures interventions, veiller à renforcer le suivi-évaluation en accordant suffisamment de ressources financières et humaines pour réaliser les principales activités notamment la réalisation de l'étude baseline et l'évaluation finale, sans lesquelles la qualité de la mise en œuvre et les effets induits seront difficile à mettre en évidence. L'ancrage de cette recommandation porte sur la conclusion 2 ; elle s'adresse à l'équipe du projet élargie ;
- xxvii. **Recommandation 2** : Pour les interventions futures, veillez à renforcer la coordination en élaborant des plans de travail annuels conjoints au régional entre les agences d'exécution. L'ancrage de cette recommandation porte sur la conclusion 3 ; elle s'adresse au secrétariat PBF et aux agences d'exécution ;
- xxviii. **Recommandation 3** : Poursuivre avec les interventions en matière de consolidation de la paix et la cohésion sociale et veiller à prendre en compte des actions de renforcement de la résilience économique des populations notamment des femmes et des adolescents et adolescentes. L'ancrage de cette recommandation porte sur la conclusion 2 ; elle s'adresse au secrétariat PBF et aux agences d'exécution.

1. INTRODUCTION

1. Cette première section relative à l'introduction aborde le contexte de l'évaluation et le cadre de l'évaluation. Dans la sous-section cadre de l'évaluation, sont présentées l'objet de l'évaluation, les principales parties prenantes du projet, le but de l'évaluation et les utilisateurs et utilisations des résultats de l'évaluation.

1.1. CONTEXTE DU PROJET

2. Estimée à 20 487 979 habitants en 2019 (INSD ; 2019 : Recensement général de la population et de l'habitat), la population du Burkina Faso est caractérisée par sa croissance rapide (environ 2,8% par an) et par sa jeunesse (plus de 77,9% de la population a moins de 35 ans). Les femmes représentent 51,7% de la population et les moins de 15 ans 45,3%
3. La croissance économique attendue n'est pas au rendez-vous, elle reste fragile en raison du contexte sécuritaire dans la sous-région qui demeure préoccupant. La croissance économique du pays a connu une légère reprise après un ralentissement suite à la situation de crise socio politique que le pays a traversée entre 2014 et 2015. Elle s'est établie à 6,6% en 2018 contre 6,7% en 2017 et 5,9% en 2016. En 2018, le Burkina Faso était classé au 147ème rang sur 160 pays avec un indice d'inégalité genre de 0,612 (PNUD, 2019 : Rapport de développement humain). L'indice du développement humain était de 0,434 et le pays occupait le rang de 182^{ième} sur 189 pays.
4. Longtemps épargné par les groupes armés actifs au Sahel, l'extension du conflit au Mali a touché le Burkina Faso avec la première attaque sanglante perpétrée en plein centre de Ouagadougou en octobre 2015. Le pays est rentré dans une spirale de violence avec une augmentation du nombre d'attaques : 38 en 2016, 66 en 2017, 173 en 2018 et 349 en 2019 (Direction de l'Information, de Documentation et des Recherches de l'OFFRA, juin 2020 : situation sécuritaire depuis 2019). Plusieurs structures publiques de l'Etat ont été également fermées dans certaines régions. A la date du 28 mai 2021, de nombreuses écoles ont été fermées : 2.244 établissements scolaires, privant ainsi 304.564 élèves de leur droit à l'éducation dans le pays. Au 31 juillet 2021, 85 formations sanitaires étaient fermées et 271 fonctionnaient à minima affectant 892 952 personnes.
5. Cela vient s'ajouter au phénomène des enfants hors école répandu dans la région du Sahel. En 2017, les enfants et adolescents (6-16 ans) hors du système scolaire représentaient 81% (UNICEF, 2017 : Enfants et adolescent(e)s hors écoles). Une autre étude réalisée par le Centre de recherche et de formation islamique citée dans le document de projet, dénombrait en 2014, dans la région du Sahel, 22.280 talibés dont 4.501 filles (20,2%).
6. La détérioration de la situation sécuritaire a un impact important sur les groupes vulnérables notamment les femmes et les enfants avec un accroissement de leurs responsabilités en matière de mobilisation des moyens de subsistance. Elles constituent avec les jeunes enfants, la majorité des personnes déplacées internes et victimes des phénomènes de violences extrêmes notamment, les séparations, les privations de liberté, le viol, le rapt et l'exploitation sexuelle.
7. Cette situation d'instabilité et d'insécurité est expliquée en grande partie par : la compétition pour les ressources naturelles essentielles, l'effritement du rôle de régulation des chefs coutumiers et religieux, la remise en cause par les jeunes générations des relations de pouvoir et des rapports sociaux au niveau des communautés, la faible présence

et les capacités limitées de l'Etat associées aux mauvaises relations entre les populations et les forces de défense et de sécurité (FDS). La dégradation du contexte sous-régional est aussi un facteur exogène important.

8. Pour répondre à ces défis sous-régionaux et nationaux, de nombreuses initiatives ont été entreprises. Le Gouvernement burkinabé a mis en place le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) qui vise à améliorer les conditions de sécurité et réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable. Cette initiative est complétée par les stratégies développées dans la sous-région telles que le G5 Sahel pour améliorer la situation sécuritaire.
9. En 2018, pour contribuer aux efforts en cours sur la paix et la cohésion sociale, le système des Nations-Unies, à travers une réponse intégrée sur la base des analyses de la fragilité et des risques, a développé le « projet promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso », comme un appui au PUS.
10. Le projet a été mis œuvre dans un contexte très difficile marqué par la crise sécuritaire doublée d'une crise sanitaire. Sur la période de mise en œuvre du projet, les attaques des groupes armés n'ont pas cessé et de nouvelles régions du pays notamment l'Est et la Boucle du Mouhoun ont été touchées. Outre les FDS et les institutions publiques, les populations civiles sont parfois victimes des attaques ciblées rendant difficiles les interventions. Par ailleurs, suite aux premiers cas de personnes touchées par la maladie à coronavirus en mars 2020, les mesures prises par les autorités ont limité les déplacements des personnes et l'organisation de certaines activités notamment celles mobilisant un grand nombre de population. Ces mesures ont parfois généré des coûts additionnels liées aux achats de cache-nez, de gel hydroalcoolique, de dispositif de lavage de main, etc.
11. Aux termes de la mise en œuvre du projet, le cabinet d'études AMD international a été mandaté pour réaliser l'évaluation finale dudit projet. Le présent rapport provisoire d'évaluation est organisé en quatre parties. Le but, les objectifs, les résultats et le champ de l'évaluation sont présentés dans la première partie introductive. Dans la deuxième partie consacrée à la méthodologie de l'évaluation, sont abordés les critères d'évaluation y compris la matrice d'évaluation, les méthodes et outils de collecte de donnée, la stratégie de mitigation des risques et les considérations éthiques. La troisième partie fournit les arguments de l'ensemble des constatations faites par l'équipe d'évaluation. Les conclusions et les recommandations qui découlent des constats sont traitées dans la dernière partie.

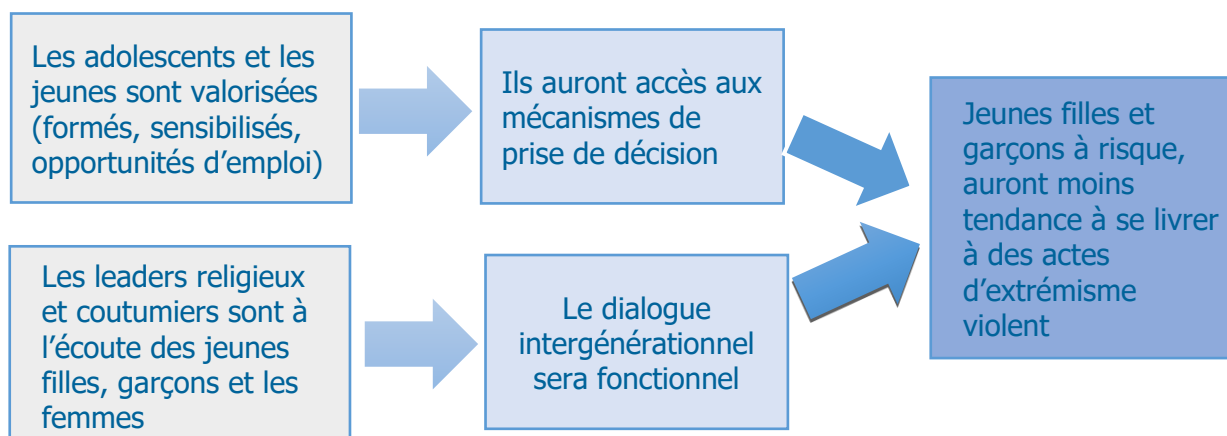
1.2. CADRE DE L'EVALUATION

1.2.1. Présentation du projet

12. La présente évaluation porte sur le projet intitulé : « *Projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso* ». Le projet a été conjointement mis en œuvre par l'UNICEF et l'UNFPA. Le budget global du projet est de 3 100 465 USD dont 54% alloué à l'UNICEF et 46% à l'UNFPA. Le projet a été financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF).
13. Démarré en mars 2019 pour une durée prévisionnelle de 24 mois, le projet a connu une prolongation sans coût (no cost extension) de 3 mois, soit jusqu'en juin 2021. L'évaluation a couvert toute cette période de mise en œuvre.

14. La zone géographique couverte par le projet concerne les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso. Le projet a ciblé prioritairement 15 communes (dont 4 dans la région du Nord) et 150 villages (dont 40 dans la région Nord).
15. L'objectif du projet est de contribuer au renforcement des valeurs du vivre ensemble au sein des communautés et promouvoir des mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans la région du Nord et du Sahel. Il valorise les initiatives de dialogue intergénérationnel, les mécanismes pacifiques de résolution des différends, la restauration du rôle de médiation des leaders communautaires et religieux, le rôle de transmission par les femmes de valeurs de paix aux jeunes générations et les opportunités de scolarisation et d'emploi des jeunes.
16. Ce projet fait partie d'une réponse intégrée aux menaces à la paix et à la stabilité dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso, structurée en trois projets complémentaires financés par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies. Les deux autres projets sont : i) Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso, et ii) Appui à la gestion pacifique des conflits locaux dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso.
17. La théorie de changement du projet telle que formulée dans le document de projet est : (i) si les adolescents et les jeunes sont valorisés au sein de leur communauté et auront accès aux mécanismes de prise de décision; (ii) si les leaders religieux et chefs coutumiers seront à l'écoute des besoins et propositions des jeunes filles et des jeunes garçons, ainsi que des femmes à travers le dialogue intergénérationnel et en permettant leur participation à la prise de décision au sein de leurs communautés, alors les membres des communautés, et notamment les jeunes filles et garçons à risque, auront moins tendance à se livrer à des actes d'extrémisme violent. Schématiquement, cette théorie peut être représentée comme suit :

Figure 1 : Schématisation de la théorie de changement du projet



Source : Auteur à partir du document de projet

18. Les principaux résultats et produits et le nombre d'activités associées à chaque résultat sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Résultat, produits et activités du projet

Résultat	Produits	Nombre d'activités
RS 1 : Les leaders communautaires et religieux travaillent en partenariat avec leurs communautés, et notamment les adolescent-e-s/jeunes (Filles et garçons) et les femmes afin de prévenir l'enrôlement de membres de leurs communautés dans les mouvements extrémistes.	Produit 1.1 : Les leaders religieux et coutumiers ont leurs capacités renforcées en matière de dialogue avec les jeunes et les femmes autour de la promotion de la culture de la paix et de médiation sociale pour la prévention et la prise en charge adéquate des risques liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation.	5
	Produit 1.2. : Les adolescent-e-s et jeunes vulnérables sont sensibilisée-e-s aux enjeux liés à l'extrémisme violent et prennent part aux mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation.	3
RS 2 : Les femmes et les organisations féminines engagent un dialogue intergénérationnel sur les valeurs de paix avec les jeunes garçons et les jeunes filles et participent aux mécanismes communautaires d'alerte précoce, médiation et de veille pour prévenir et répondre à temps aux risques d'extrémisme violent et de radicalisation	Produit 2.1 : Les femmes et les organisations féminines disposent de capacités renforcées en matière d'éducation à la paix et de mécanisme fonctionnel d'alerte et de veille pour protéger les jeunes générations et les communautés contre le risque d'enrôlement dans les mouvements extrémistes et de radicalisation.	5
	Produit 2.2. : Les organisations féminines disposent de capacités renforcées et d'alliances stratégiques notamment avec les services techniques déconcentrés, l'administration territoriale, les équipes municipales, les leaders religieux et communautaires pour leur participation effective aux initiatives de prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent à tous les niveaux.	3
RS 3 : Les jeunes filles et jeunes garçons, les talibés et les enfants (filles et garçons) hors écoles en passerelle vers les écoles classiques, les organisations de jeunesse assurent leur rôle d'agent de changement pour la promotion de la paix, de la	Produit 3.1 : Les jeunes filles et les garçons des régions du Nord et du Sahel scolarisés et en dehors de l'école (talibés etc...) ont accès aux programmes d'éducation et de formation professionnelle intégrant les droits humains, les valeurs universelles de paix, les compétences de vie courante et l'entrepreneuriat.	4
	Produit 3.2. : Les éducateurs (femmes et hommes) au niveau des écoles classiques,	3

Résultat	Produits	Nombre d'activités
tolérance et de la cohésion sociale et participent aux mécanismes de prise de décision et d'alerte précoce au niveau communautaire	des écoles coraniques et franco-arabes, les leaders communautaires-clés sont dotés des compétences et des outils didactiques nécessaires pour l'éducation à la paix, le renforcement de la conscience citoyenne parmi les jeunes et leurs capacités de participation à la prévention de l'extrémisme violent et du radicalisme.	
	Produit 3.3. : Les adolescent-e-s et jeunes désœuvrés à risque de radicalisation dans les communautés ont accès à un mécanisme de prise en charge qui leur permette une réinsertion socioprofessionnelle au sein de leurs communautés.	5

Source : Auteur à partir du document de projet

19. Conformément au document de projet, les bénéficiaires directs et indirects ciblés sont présentés comme suit (voir tableau ci-après) :

Tableau 2 : Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires directs	Cible
Adolescent(e)s et jeunes talibés	7 000
Femmes leaders au niveau communautaire,	1 350
Adolescent(e)s et jeunes désœuvrés	1 500
Clubs communautaires d'adolescents	100
Membres des Clubs communautaires d'adolescents	1 500
Mouvements et associations de jeunes	100
Membres des mouvements et associations de jeunes	1 500
Associations des Mères Educatrices (AME)	500
Organisations féminines	1 500
Bénéficiaires indirects	
Educateurs et maitres coraniques	1 500
Leaders religieux coutumiers et communautaires	2 700
Personnel en charge des droits humains, de l'encadrement de la jeunesse et de la promotion de l'emploi	19

Source : Auteur à partir du document de projet

1.2.2. Parties prenantes

20. Le document de projet et les entretiens préliminaires ont permis de comprendre qu'une diversité d'acteurs ont été associés à la mise en œuvre du projet. Les principales parties prenantes peuvent être regroupées comme suit :

- ☞ **Bailleur de fonds** : le partenaire financier est le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF). Il a mis à disposition les ressources financières prévues à travers des décaissements progressifs sur la base de l'état d'avancement physique et financier. Les ressources mises à disposition ont permis d'exécuter les activités du projet.
- ☞ **Agences de mise en œuvre** : Ce sont UNICEF et UNFPA. Bénéficiaires des fonds mis à disposition par le PBF, elles ont été co-responsables de la coordination et de la gestion administrative, financière et technique du projet. Elles ont assuré la coordination avec les structures de l'administration.
- ☞ **ONG nationales et locales partenaires de mise en œuvre** : Il s'agit des ONG nationales telles que GASCODE, MWANGAZA ACTION, FDC et ADEFAD. Ces ONG ont signé des contrats de subvention avec l'UNICEF et l'UNFPA. Elles ont à leur tour, conformément aux orientations du Comité conjoint d'orientation, contracté avec des associations ou organisations locales pour la mise en œuvre des activités. Conformément à la stratégie de faire-faire adoptée par le projet, les ONG ont été renforcées au préalable avant de renforcer à leur tour les capacités des associations locales et faire le suivi de la mise en œuvre. Au total 15 associations locales ont été mobilisées (8 dans la région du Nord et 7 dans la région du Sahel).
- ☞ **Partie étatique** : Il s'agit des représentants des départements ministériels (services déconcentrés) impliqués ainsi que les collectivités territoriales. Ce sont précisément :
 - Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) ;
 - Le Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) ;
 - Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD);
 - Le Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNF-AH) ;
 - Le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique (MJDHPC) ;
 - Le Ministère de la Sécurité (MS).
- ☞ **Leaders communautaires (leaders religieux et coutumiers)** : Ils ont été sensibilisés sur la nécessité d'associer les femmes et les jeunes dans les comités d'alerte de prévention et de gestion des conflits communautaires. Leurs capacités ont été renforcées et ils ont joué un rôle de diffusion des messages de paix et de cohésion sociale au sein des communautés à travers les prêches et les discours lors d'évènement sociaux. Les leaders communautaires ont aussi joué le rôle de mobilisation des populations autour des activités du projet.
- ☞ **Enseignant(e)s des écoles franco-arabes et maitres coraniques** : ils ont été renforcés sur la culture de la paix et de la cohésion sociale. Les enseignants des écoles franco-arabes et maitres coraniques ont mobilisé les talibés pour participer aux différentes activités du projet.
- ☞ **Femmes, jeunes et adolescent(e)s** : les femmes, jeunes et adolescents (filles et garçons) ont bénéficié des activités de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale et ont pu intégrer les comités d'alerte et de veille dans les villages. Des offres de formations professionnelles ont été offertes aux jeunes garçons et filles.

☞

1.2.3. Objet d'évaluation

But

21. La présente évaluation comporte deux principaux buts : la redevabilité et l'apprentissage.

La redevabilité vise à rendre compte des résultats (soit prévus ou pas prévus) qui ont été atteints par le projet auprès des bénéficiaires attendus (redevabilité horizontale) qui font l'objet de cette évaluation. **L'apprentissage organisationnelle**, quant à lui, devrait permettre de repenser et réorienter les actions du projet dans le cadre d'une éventuelle seconde phase.

Objectifs et utilisation de l'évaluation

22. De manière spécifique, l'évaluation devra réaliser les principaux objectifs suivants :

- Apprécier les résultats atteints contribuant à la consolidation de la paix au Burkina Faso ;
- Identifier les résultats obtenus en mettant en exergue la dimension genre notamment la participation des femmes et des filles à la consolidation de la paix ;
- Mettre en évidence les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
- Identifier les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;
- Proposer des outils pertinents de capitalisation des actions ;
- Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires pour la consolidation des acquis.

23. Les livrables attendus sont entre autres :

- Un rapport de démarrage expliquant la démarche méthodologique et les outils de collecte de données ;
- Un rapport de collecte de données ;
- Les données brutes et nettoyées ;
- Un projet de rapport d'évaluation (rapport provisoire) répondant aux questions d'évaluation et les leçons apprises ;
- Un rapport final de l'évaluation, tenant compte de tous les commentaires reçus au cours du processus de validation du rapport provisoire en support papier et clé USB ;
- Un résumé du rapport en power point.

24. Les résultats de l'évaluation intéressent les différentes parties prenantes du projet. Le tableau suivant résume les utilisateurs et les principales utilisations de l'évaluation.

Tableau 3 : Utilisateurs et utilisations de l'évaluation

Utilisateurs	Utilisations de l'évaluation
Bailleur de fonds (PBF)	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir les appuis en matière de consolidation de paix au Burkina Faso
UNICEF et UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> • Affiner les stratégies d'intervention en vue d'accroître l'impact des projets à venir sur les communautés ciblées ; • Renforcer leurs paquets d'intervention et l'intégration inter agences dans le domaine de la promotion de culture de paix et la cohésion sociale ; • Renforcer les actions de plaidoyer pour un plus grand engagement des leaders communautaires en particulier

Utilisateurs	Utilisations de l'évaluation
	et les responsables d'organisations féminines pour la culture de la paix ; • S'appuyer sur les leçons apprises pour améliorer les interventions futures.
ONG Nationales et locales	• Procéder aux ajustements nécessaires dans les stratégies et approches d'intervention sur le terrain ; • S'appuyer sur les leçons apprises pour améliorer les interventions futures.
Départements ministériels impliqués parties prenantes du projet	• Améliorer si nécessaire le cadre politique et réglementaire relatif à la promotion de la culture de la paix et la cohésion sociale ; • Améliorer la capitalisation et la visibilité des interventions de consolidation de la paix au niveau du pays.
Groupes bénéficiaires (Enseignant(e)s des écoles franco-arabes et maitres coraniques, leaders communautaires, femmes et jeunes)	• Renforcer les acquis du projet et les conditions de durabilité.

Source : Auteur à partir des TDR

25. **Champ thématique de l'évaluation** : l'évaluation concerne la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale à travers ses aspects relatifs : i) à la mobilisation et l'engagement des leaders communautaires et religieux ; ii) aux rôles d'alerte, de veille, de transmission des valeurs de paix aux jeunes générations par les femmes ainsi que iii) la prévention de la radicalisation chez les jeunes filles et garçons, les talibés et les enfants hors écoles en passerelle vers les écoles classiques et iv) l'autonomisation des adolescents et des jeunes désœuvrés.
26. **Champ temporel de l'évaluation** : l'évaluation couvre toute la période de mise en œuvre du projet de mars 2019 à juin 2021.
27. **Champ géographique de l'évaluation** : l'évaluation couvre les régions du Nord (Thiou, Kain, Kahn et Sollé) et du Sahel (Dori, Gorgadji, Seytenga, Djibo, Arbinda, Kelbo Déou, Gorom-Gorom, Oursi, Sébba, Mansila) du Burkina Faso.

1.2.4. Critères et matrice d'évaluation

28. La matrice d'évaluation² est un outil essentiel dans toute évaluation qui décrit les aspects clés de l'évaluation en spécifiant ce qui sera évalué et comment. Elle présente les critères d'évaluation, les questions évaluatives, les indicateurs de performance, les données requises, les sources des données, et les méthodes de collecte de données.
29. Au total, six (06) critères d'évaluation ont été considérés à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les thèmes transversaux (genre,

² La matrice de l'évaluation est présentée en annexe 7

renforcement des capacités des organisations à base communautaires, programmation sensible aux conflits). L'évaluation est centrée sur les questions évaluatives indicatives des termes de référence.

30. **Critère de pertinence** : La pertinence du projet apprécie dans quelle mesure les objectifs envisagés sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et les priorités des groupes cibles et bénéficiaires (femmes, jeunes, leaders communautaires) en tenant compte de l'évolution du contexte politique, économique, social, environnemental et institutionnel. La pertinence évalue également l'articulation des objectifs du projet avec les objectifs nationaux du pays (Burkina Faso) et les domaines d'intervention de PBF.
31. **Critère de cohérence** : Ce critère analyse d'une manière générale dans quelle mesure les interventions du projet sont complémentaires avec d'autres interventions dans le pays, dans d'autres secteurs et institutions.
32. **Critère d'efficacité** : Il s'est agi à travers le critère d'efficacité d'apprécier dans quelle mesure les objectifs et résultats fixés au départ ont été atteints. L'évaluation s'est intéressée d'une part aux extrants ou produits réalisés par rapport aux cibles initialement convenues et d'autre part aux effets et impact auxquels, le projet a contribué dans la zone d'intervention.
33. **Critère d'efficience** : L'efficience apprécie l'utilisation des ressources dans le cadre du projet. Il s'est agi de voir si les ressources/intrants du projet (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties de façon économe de manière à générer les résultats attendus. L'analyse de ce critère conduit à comparer des approches alternatives pour atteindre les mêmes résultats et de voir si le processus le plus efficace a été adopté.
34. **Critère de durabilité** : Le critère de durabilité analyse les conditions de pérennisation des activités et des acquis du projet. Il a été question de voir si l'approche adoptée par le projet a permis une certaine appropriation par les acteurs, un transfert de compétences (renforcement des capacités). L'analyse a examiné aussi l'intérêt et le niveau d'engagement des acteurs en matière de participation des femmes et des jeunes filles et jeunes garçons dans les mécanismes de prévention et de résolution pacifiques des conflits.
35. **Thèmes transversaux** : Il s'agit d'un critère transversal dont les questions peuvent être appréciées dans les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact. En ce qui concerne l'égalité des sexes et les droits humains, l'analyse questionnera d'une part la participation c'est-à-dire la place et le rôle réservé et effectivement joué par les femmes et les jeunes filles et les jeunes garçons dans la mise en œuvre du projet. D'autre part, il s'agira d'apprécier le processus et les thèmes de formation et l'application du principe No do harm (Ne pas nuire) dans la mise en œuvre du projet.

2. METHODOLOGIE

36. La méthodologie décrit les méthodes et outils de collecte et d'analyse des données, l'échantillon, le dispositif de collecte et de rapportage ainsi que les considérations éthiques et les limites de l'évaluation.

2.1. METHODES ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

37. Le caractère participatif, consultatif et inclusif de l'évaluation a commandé que la collecte de données touche les différentes parties prenantes du projet. La méthode de collecte des données envisagée dans le cadre de cette évaluation comprend essentiellement une revue documentaire et une **enquête qualitative** sur le terrain à travers des entretiens individuels et des discussions de groupe/focus group.

38. **Revue documentaire** : Elle a consisté à l'exploitation des ouvrages portant sur le projet ainsi que sur les politiques et stratégies nationales. La revue documentaire a permis de recueillir des données secondaires permettant d'éclairer le contexte général du projet, les conditions de mise en œuvre des activités et d'apprécier la pertinence de l'intervention et les résultats obtenus par l'ensemble des partenaires du projet (Structures gouvernementales, ONG et agences des Nations Unies).

39. **Entretiens individuels** : Les entretiens individuels ont concerné l'équipe projet y compris les ONG nationales et associations locales ainsi que les structures administratives. Les acteurs communautaires ont fait également l'objet d'entretien individuel. L'objet de ces entretiens individuels est de recueillir les avis, les points de vue sur la mise en œuvre et les effets observables sur le terrain des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet pour compléter la revue documentaire. Ces entretiens avaient pour objectif d'apprécier l'appropriation et les conditions de pérennisation des acquis du projet.

40. **Focus group** : Les enfants Talibés, les adolescents et adolescentes ont participé aux focus group. A l'image des entretiens individuels, les focus groups organisés avaient pour objectif de recueillir le ressenti des jeunes filles et jeunes garçons sur la mise en œuvre des activités et les effets du projet.

2.2. BILAN DE LA COLLECTE DE DONNEES SUR LE TERRAIN

41. La collecte de données a été réalisée dans le strict respect des règles d'éthiques notamment :

- *Le consentement éclairé* : Etant donné l'âge de certains participants à la collecte de données notamment les adolescents, adolescentes, enfants talibés ; le consentement éclairé a été demandé au président des clubs pour les adolescents et adolescentes et au maître coranique pour les enfants talibés. Au préalable, le but de l'évaluation et l'exploitation qui sera faite des informations récoltées ainsi que la durée des échanges, ont été expliquées. Pour les autres répondants, le consentement éclairé leur a été demandé directement ;

- *Le respect du principe « Ne pas nuire »* : il s'est agi d'éviter à tout prix même non intentionnellement, de porter un quelconque préjudice aux participants de l'enquête. Dans le contexte actuel de COVID-19 et d'insécurité, le respect de ce principe a commandé l'option de combinaison des entretiens directs (en présentiel) avec la collecte à distance (entrevues virtuelles par zoom/teams ou par appel téléphonique) selon les réalités de chaque localité ;
 - *La minimisation des risques d'inconfort pour les personnes interrogées* : Les entretiens sont réalisés aux dates et heures de disponibilité des répondants. Les agents de collecte ont été également formés et tenus au contrôle strict de leur langage, au respect des us et coutumes locales, tout en restant patients, compréhensifs et impartiaux devant toute situation ;
 - *La confidentialité et la protection des données* : les données à collecter dans le cadre de cette évaluation restent anonymes. Cela passe, entre autres, par :
 - L'interdiction de collecter les données par SMS ;
 - La codification des questionnaires renseignée de sorte que les répondants ne soient pas identifiables à travers leurs noms ;
 - La protection de la base de données avec un mot de passe.
42. D'une manière globale, la collecte de données sur le terrain s'est bien déroulée sans incidents majeurs. Toutes les cibles prévues ont été atteintes :
- **Au niveau central** : le Secrétariat du PBF, les structures centrales des ministères en charge de l'économie, de l'action sociale, de l'éducation et de l'administration territoriale, les agences d'exécution et les ONG nationales ;
 - **Au niveau régional** : les structures déconcentrées des ministères en charge de l'économie, de l'action sociale ;
 - **Au niveau local : 13 représentants d'associations locales (dont 8 dans le Sahel et 5 associations de femmes)**, 47 acteurs communautaires (16 leaders religieux, 11 coutumiers, 14 maitres coraniques, 4 responsables de radios communautaires, 2 conseillers villageois de développement), 38 focus groups réalisés (dont 3 focus groups avec des enfants talibés, 18 avec les adolescents et 17 avec les adolescentes). Parmi les participants aux différents focus group, 62% étaient des célibataires, 23% mariés au régime monogame et 16% mariés au régime polygame. L'âge minimum est de 12 ans et l'âge maximum 25 ans.

2.3. ANALYSE DES DONNEES, RAPPORTAGE ET RESTITUTION DES RESULTATS

43. Pour l'analyse des données proprement dite, les données quantitatives³ et qualitatives ont été collectées dans une logique de complémentarité entre l'analyse statistique et l'analyse de contenu. L'articulation entre les analyses quantitatives et qualitatives utilise le principe de triangulation mais aussi les discours et témoignages des répondants sous forme de citations anonymes et de récits de vie.

³ Il s'agit des données quantitatives chiffrées existantes dans le dispositif de S&E ou dans les rapports d'activités.

44. Par ailleurs, la sensibilité de l'analyse genre a été prise en compte en conduisant des analyses sexo-spécifiques sur les différentes questions à travers notamment la désagrégation des données par sexe. Cette désagrégation des données a permis de mener une analyse genre en appréciant l'ampleur des besoins spécifiques à chaque groupe (hommes, femmes, jeunes filles et garçons).

2.4. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE L'ÉVALUATION

45. La gestion (suivi et mise en œuvre) de l'évaluation a mis en interaction plusieurs acteurs. Leurs rôles et responsabilités sont décrits comme suit :

- **Le bureau d'études AMD International** : le mandat de l'évaluation est confié au Bureau AMD International. Le bureau déroule les activités de l'évaluation à travers une équipe d'évaluation (experts) constituée à cet effet. Le Bureau assure la gestion administrative et financière du mandat avec UNICEF Burkina Faso tout en fournissant un support technique aux experts et l'assurance qualité des livrables à travers une équipe backstopping (d'appui technique). AMD International est responsable de la réalisation et de la qualité des rapports conformément aux principes et normes éthiques définis par le Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG) et aux exigences des termes de référence.
- **L'équipe d'évaluation** : elle est constituée de deux consultants à savoir : un expert sénior (chef de mission) et un expert associé. Cette équipe est responsable de la réalisation technique de l'évaluation conformément aux normes de qualité des TDR. Les experts interagissent avec l'UNICEF et l'UNFPA et le comité de suivi sur toutes les phases de l'évaluation sous forme de réunions virtuelles, de correspondances mail et de partage d'informations.
- **Le comité de suivi** : Il est constitué de l'équipe du projet, du bailleur de fonds, des départements ministériels et des ONG partenaires de mise en œuvre. Les membres du comité de suivi jouent un rôle important dans le processus d'évaluation en tant qu'informateurs clés dans le cadre de la collecte des données, la validation et la diffusion des résultats de l'évaluation.

2.5. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

46. Trois principales difficultés ont émaillé le processus d'évaluation (voir le plan de mitigation des risques en annexe 6).

Tableau 4 : Difficultés rencontrées

L'insécurité	L'insécurité dans les régions du Sahel et du Nord est présente depuis ces dernières années. Cette information (insécurité) a été prise en compte dans la planification des activités. Dans les localités difficiles d'accès, quelques acteurs qui disposent de téléphone, ont été touchés à travers la collecte à distance. La collecte a été déroulée dans les délais raisonnables (21 jours de collecte de données).
---------------------	--

L'indisponibilité des acteurs	Les animateurs / animatrices ont dû relancer à plusieurs reprises et faire des va-et-vient pour obtenir les rendez-vous avec certaines cibles de la collecte. L'information des acteurs au préalable aurait faciliter les négociations des rendez-vous.
La sensibilité de la question de la cohésion sociale et des conflits	Lors des entretiens, certains enquêté(e)s ont souhaité être seuls pour aborder et s'exprimer librement sur la question de la cohésion car selon eux « <i>les murs ont des oreilles</i> ».

Auteur à partir des données collectées

47. La couverture géographique de l'évaluation constitue la principale limite de l'évaluation mais n'entache en aucun cas la qualité des données collectées et des analyses. Dans les communes difficiles d'accès, il n'a pas été possible de déployer les agents terrain ; il s'agit des communes de Gorgadji, Arbinda, Deou, Mansila et Kelbo. Dans ces communes précitées, la collecte mobile a permis de toucher quelques leaders communautaires et responsables d'associations locales qui disposent des numéros téléphoniques. Ces numéros ont été mises à disposition par l'équipe projet. La liste des villages accessibles au moment de l'enquête est annexée au rapport (annexe 5).

3. PRESENTATION DES PRINIPALES CONSTATATIONS

48. Dans cette troisième section, sont analysées et présentées les différentes constatations. Les constatations sont organisées suivant les six critères d'évaluation : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Durabilité et thèmes transversaux.

3.1. PERTINENCE

Constat 1

Le projet Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso est aligné sur le référentiel national de développement du Burkina Faso notamment le Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES 1, 2016-2020) et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière de justice et de paix. Par ailleurs, les activités du projet sont en cohérence avec le Programme d'Urgence du Sahel (PUS) mis en place par le Gouvernement pour répondre aux défis sécuritaires dans les régions du Sahel et du Nord.

49. Le projet Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso qui s'inscrit dans la coopération Burkina Faso et Nations Unies (2018-2020) est aligné sur l'objectif stratégique 1.1 (*promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative*) du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020. Le projet contribue à l'effet 1.1.1 (*la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés*) du PNDES. Le PNDES, le référentiel national de développement du Burkina Faso sur la période 2016-2020, décline à travers cet objectif stratégique la volonté du gouvernement à renforcer la cohésion sociale, la réconciliation et la solidarité nationales. Malgré les progrès substantiels réalisés, la consolidation de la cohésion sociale et la solidarité nationale reste un défi sur la période 2016-2020. Ce défi est repris et adressé dans le Programme d'Urgence pour le Sahel ^{4(OBJ)} élaboré au départ pour les régions du Nord et du Sahel les plus touchées par l'insécurité s'alimente les conflits communautaires. Le PUS-BF mis en place par décret n°2017-620/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2017, vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable.

50. Le projet est aussi aligné d'une part à la sous-composante 2 « Création d'emplois et appuis aux initiatives des jeunes et femmes » de la composante 1 (Socio-économique) et d'autre part sur la composante 3 (Sécurité et défense publiques) notamment et la sous-composante « Participation citoyenne à la sécurité ». Les paquets d'activités du projet sont évocateurs : i) Communication d'éducation des acteurs et formation de proximité, ii) Renforcement du rôle de régulation sociale des leaders communautaires, iii) Encadrement des populations à risque de radicalisation, iv) Appui aux femmes et aux organisations

⁴ Le PUS a été élargi plus tard aux régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord, de l'Est et du Centre-Est

féminines, v) Renforcement du rôle des jeunes filles et garçons, vi) Offre d'opportunités de scolarisation et de formation technique professionnelle.

51. Il est évident que le projet est en droite ligne avec la paix, la stabilité, les droits humains promus par l'ODD 16⁵, comme étant des vecteurs essentiels pour le développement durable.

Constat 2

Les questions auxquelles le projet adresse des actions, correspondent effectivement aux besoins des bénéficiaires directs du projet notamment les adolescent-e-s, les leaders coutumiers et religieux ainsi que les organisations de femmes. Toutefois, certaines bénéficiaires dont des femmes ainsi que des leaders communautaires enquêtés, estiment que les besoins relatifs au renforcement de la résilience économique des populations n'ont pas été suffisamment pris en compte.

52. Des résultats de la revue documentaire et de l'analyse croisée des entretiens avec les différentes parties prenantes du projet (acteurs institutionnels, ONG, acteurs communautaires), le projet a pris en compte dans sa conception, les besoins des bénéficiaires directs. Lesquels besoins étaient en grande partie liés à la gestion et à la prévention des conflits locaux notamment les conflits fonciers, agriculteurs / éleveurs, conjugaux, intergénérationnels ainsi que la sécurisation de la communauté. Que ce soient les leaders communautaires, les femmes, les adolescents et les adolescentes enquêtés, le leitmotiv est « *Que la paix revienne dans la communauté* ». Pour prévenir et mieux gérer ces conflits, les populations et leaders communautaires sont conscients que cela passe par :

- Le renforcement des capacités des populations notamment des jeunes (adolescents et adolescentes) en matière de dialogue sociale car victimes ou à risque d'enrôlement par les groupes armés et de violence sexuelle ;
- Le renforcement du rôle de médiation et de stabilisation des leaders religieux et coutumiers pour prévenir et gérer les conflits ;
- La création d'emploi pour les jeunes (adolescents et adolescentes) afin de leur éviter l'oisiveté car dit-on communément que l'oisiveté est la mère de tous les vices ;
- Le financement des micro-projets destinés aux jeunes (adolescents et adolescentes) et femmes pour briser le cycle de la vulnérabilité et renforcer leur résilience ;
- Les ressources financières aux associations locales de femmes pour les soutenir et les permettre d'être financièrement et économiquement autonome.

53. Quelques adolescent(e)s ont souhaité la réouverture des classes et la dotation en fourniture et lampadaire pour les études à la maison. Il est évident que les activités telles que déclinées dans le document du projet sont en lien direct avec les besoins exprimés pour les populations, à l'exception des besoins relatifs aux micro-projets sollicités par les femmes et les jeunes.

⁵ ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

54. Cette convergence entre les activités formulées dans le document du projet et les besoins exprimées par les populations lors de l'enquête terrain est en partie liée au processus d'élaboration du projet. En effet, l'écriture du projet a été bâtie sur les résultats de plusieurs études et enquêtes récentes⁶ réalisées dans la zone d'intervention, d'une part et d'autre part des conclusions de la concertation avec les départements ministériels. Ces études et enquêtes réalisées en majorité après 2015 abordaient la question de l'extrémisme violent, les risques et les personnes vulnérables ; le chômage des jeunes dans le contexte d'insécurité, les violences basées sur le genre et les violences faites aux enfants dans le contexte d'insécurité.

Constat 3

La théorie de changement du projet est cohérente et les liens de cause à effet sont certains. Cependant, les hypothèses (postulats et menaces) qui explicitent les conditions de mise en œuvre n'ont pas été expressément indiquées. Par ailleurs, le cadre de résultats qui peut être déduit de la théorie de changement du projet (vice-versa) est cohérent mais comporte un nombre élevé d'indicateurs avec des formulations qui pourraient faire l'objet de discussion entre les acteurs. Les modes de calcul des indicateurs n'ont pas été indiqués et les moyens de vérification ou source de données ne permettent pas de renseigner l'ensemble des indicateurs.

55. Une théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. Dans le cas du projet, objet de l'évaluation, la logique d'intervention est cohérente et les liens de causalité sont certains. Toutefois, la robustesse de la théorie aurait pu être renforcée avec des hypothèses (postulats et menaces) expressément indiquées. Ces hypothèses doivent être mentionnées pour renforcer la qualité et la robustesse de la théorie de changement. Les hypothèses comprises dans le sens de postulats sont entre autres : la mobilisation ou la mise à disposition des ressources (humaines, matérielles et financières) de qualité et en quantité suffisante, l'intérêt et l'engagement de l'équipe projet y compris les ONG partenaires et associations locales sur la question de la paix et de la consolidation de la paix. Relativement aux menaces, elles portent sur l'insécurité au niveau national et sous-régional et l'instabilité institutionnelle et politique.

56. Les résultats attendus, les produits, les indicateurs et les moyens de vérification sont présentés. L'évaluation fait les observations suivantes⁷ : le nombre élevé d'indicateurs de mesure des résultats, la non-réalisation de l'étude de base, un cas d'un même indicateur utilisé pour mesurer un résultat et un produit, les moyens de vérification ou source de vérification ne permettant pas de fournir la valeur de l'indicateur.

57. **Nombre relativement élevé d'indicateurs de mesure des résultats** : 13 indicateurs ont été définis pour mesurer les trois résultats du projet soit une moyenne de 4 indicateurs par résultat. Au démarrage du projet, l'équipe projet a procédé à une révision du cadre de résultat et à des reformulations de certains indicateurs. Les indicateurs jugés difficiles à

⁶ United Nations Interregional crime and justice research institutite (UNICRI) et l'UE, 2018

⁷ Ces constats rencontrent ceux faits par la mission d'examen de l'évaluabilité du Portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) au Burkina Faso, réalisé en avril 2020

renseigner sont les suivants : **Indicateurs 1.3** (Nombre d'anciens membres retirés des mouvements terroristes et radicaux dans les localités à haut risque ciblées), **Ind 1. 4** (Nombre de tentatives d'enrôlement dans les mouvements terroristes déjoués dans les localités à haut risque ciblées), et **Ind 3.3.2** (Nombre de structures mises en place pour la prise en charge des jeunes autrefois radicalisés). Ces indicateurs ont donc été retiré du cadre de résultat.

58. **Non réalisation de l'étude baseline, par conséquent les valeurs de référence des indicateurs de résultats n'ont pas été renseignés** : Dans la conception du projet, l'étude baseline devrait être réalisée par le secrétariat PBF et couvrir les trois projets faisant partie de la réponse intégrée aux menaces à la paix et à la stabilité dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso. Cette étude baseline devrait servir à renseigner les valeurs de référence des indicateurs des trois projets. Elle n'a pas pu réaliser en raison du retard dans la mise en place du secrétariat PBF et des difficultés de coordination entre les trois projets.
59. **Un cas d'un même indicateur utilisé pour mesurer un résultat et un produit** : Dans le cadre logique révisé, un même indicateur est parfois utilisé pour mesurer à la fois un résultat et un produit. C'est le cas des indicateurs 2.1 (*Pourcentage d'organisations féminines engagées mettant en œuvre les actions de promotion de l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les zones ciblées*) et 2.1.3 (*Nombre d'organisations féminines mettant en œuvre des initiatives de promotion de la paix, de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation*) qui sont similaires dans leur contenu mais utilisées pour apprécier le résultat 2 et le produit 2.1. Le même indicateur ne saurait bien mesurer (quantitativement ou qualitativement) le résultat et le produit. En principe, l'indicateur du résultat doit mesurer une situation supérieure à celle du produit.
60. **Moyens de vérification ou source de vérification** : Pour les indicateurs des produits, le moyen de vérification est généralement le rapport d'activités du projet. Cependant, l'évaluateur note que dans le document du projet, cette même source (rapport d'activités du projet) est indiquée pour renseigner aussi bien les indicateurs du contexte et de résultats. A la différence des indicateurs de produits qui sont directement liés à la mise en œuvre des activités, le suivi des indicateurs du contexte et de résultat commande la réalisation d'études spécifiques ou la mise en place d'un dispositif spécifique de suivi. La source de vérification pourrait être les services techniques déconcentrés en charge de la sécurité, de l'action sociale. Au démarrage des activités, l'équipe projet a apporté des révisions en indiquant les rapports d'enquête comme source de vérification.

3.2. COHERENCE

Constat 4

Le projet est aligné sur le plan stratégique 2017-2019 de PBF et les interventions mises en œuvre par les agences d'exécution (UNICEF et UNFPA). La cohérence entre le projet et les autres interventions mises en œuvre dans les régions du Sahel et du Nord s'opère à travers le PUS-BF.

61. D'une manière générale, le projet est cohérent avec les priorités de PBF et les interventions mises en œuvre par UNICEF et UNFPA et des autres interventions des régions du Sahel et du Nord. Le Plan stratégique 2017-2019 de PBF consacre l'extension du champ des priorités

- traditionnelles qui portait sur le maintien de la paix, pour prendre de nouveaux domaines d'investissements exprimés dans trois fenêtres de priorité. En effet, la fenêtre 3 consacre l'inclusion et l'autonomisation des jeunes et des femmes, avec un objectif d'améliorer les investissements totaux dans la consolidation de la paix tenant compte des sexo-spécificités.
62. D'ailleurs, la recherche de cette cohérence apparaît comme une des stratégies du projet pour bénéficier des effets synergiques. Le projet vient renforcer la position et les acquis des agences d'exécution dans ces régions. Le projet s'est appuyé ou a redynamisé les comités d'alerte mis en place par l'UNICEF dans le projet mariage d'enfants dans les régions du Sahel et du Nord. Le projet renforce aussi l'impact de l'intervention relative au renforcement des écoles Franco-arabes appuyé par l'UNICEF.
63. Au niveau de l'UNFPA, le projet est une suite logique des interventions en matière de lutte contre les violences basées sur le genre notamment dans un contexte d'insécurité : « Elles (*les femmes*) constituent et les jeunes enfants la grande majorité des PDI, et le plus souvent, les principales victimes des phénomènes de violences extrêmes telles que les séparations, les privations de liberté, les viols, le rap et l'exploitation sexuelle face auxquelles elles ne sont pas toujours préparées à se protéger »⁸.
64. Par ailleurs, le projet est en cohérence avec les autres interventions des régions du Sahel et du Nord sous l'hypothèse que les interventions s'inscrivent dans les orientations du Programme d'Urgence pour le Sahel. En effet, il est montré plus haut que le projet contribue au PUS. Cette cohérence avec quelques projets a été traitée spécifiquement dans le document du projet. Il s'agit :
- Du projet transfrontalier « Jeune et paix : une approche transfrontalière entre le Burkina Faso et le Mali » qui vise à mitiger les vecteurs de conflits que sont la marginalisation de certains jeunes, le défis de la confiance entre les FDS et les populations et les conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
 - Du projet de prévention de l'extrémisme violent financé par l'Union Européenne, circonscrit dans les communes les plus touchées ou à risques des provinces du Séno et du Yagha et les 4 communes du Loroum et du Yatenga ;
 - Du Projet d'appui à l'enseignement primaire bilingue Franco-Arabe (PREFA) pour la mise en place d'un système éducatif inclusif et équitable et le renforcement de l'employabilité des sortants des écoles franco-arabes ;
 - Du projet Voix de Paix ou voice for peace financé par l'USAID et mise en œuvre par Equal Access Burkina.

⁸ Document de projet, page 9

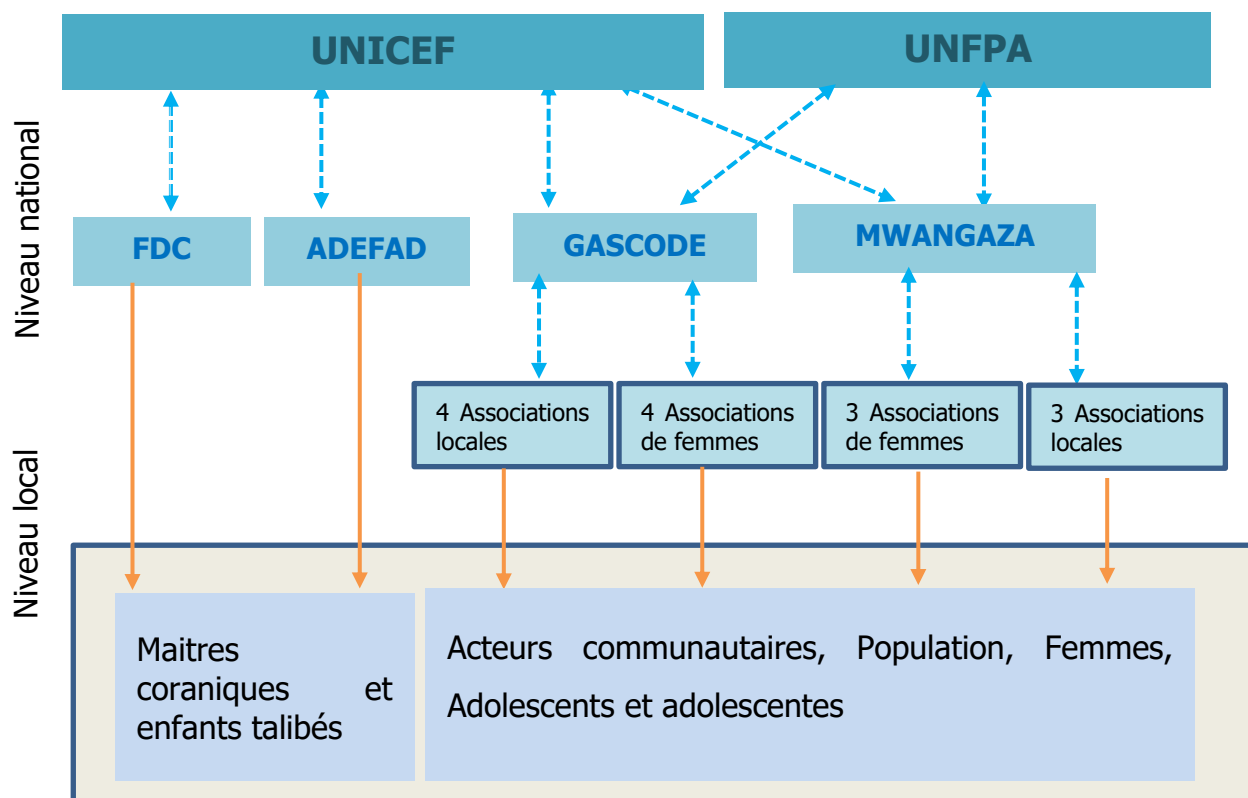
3.3. EFFICACITE

Constat 5

Malgré le contexte difficile marqué par des attaques de groupes armés et l'avènement de la pandémie de la maladie de la COVID 19, l'équipe projet a réussi à dérouler toutes les activités planifiées à travers la stratégie de faire-faire. Laquelle stratégie s'appuie sur les connaissances des associations locales pour suivre de près l'environnement et avancer dans la mise en œuvre des activités.

65. UNICEF et UNFPA ont réussi à réaliser dans le contexte d'insécurité et de COVID 19, toutes les activités planifiées dans le document du projet. Le projet s'est adapté à l'évolution du contexte en touchant la cible non seulement dans les nouvelles localités où elle se trouve mais aussi initier des activités dans les villages d'origine (s'il s'y trouve toujours des populations) tout en songeant à une répartition équitable des activités. Cela a nécessité le redéploiement du personnel et du matériel terrain des ONG et associations locales pour répondre à ce mode opératoire.
66. Pour dérouler les activités dans les 150 villages, les agences d'exécution ont contractualisé avec des ONG nationales qui à leur tour ont signé des contrats avec des associations ou organisations locales avec un ancrage communautaire. Au total 4 ONG nationales et 14 associations locales ont été mobilisées : 8 dans la région du Nord et 6 dans la région du Sahel (voir schéma ci-après).

Schéma 1 : Schématisation de la stratégie de faire-faire du projet



Légende
↔ Flux financier et rapports activités
→ Prestation offerte aux populations

Source : Auteur à partir des rapports d'activités et des entretiens réalisés

67. Les activités de la SSA/P dans les foyers coraniques sont mises en œuvre directement sur le terrain par l'Association d'Aide aux Enfants et aux Familles Démunies (ADEFAD) au Nord et la Fondation pour le développement Communautaire (FDC) au Sahel.

68. Par l'entremise d'associations locales, les ONG nationales GASCODE et MWANGAZA ont exécuté sur la base des ressources mises à disposition via l'UNICEF, les activités de plaidoyer et de renforcement des compétences des acteurs communautaires, de formation professionnelle, de mise en place des comités d'alerte et de sensibilisation des populations notamment des adolescents et adolescentes. Par ailleurs elles ont conduit, grâce aux financements de l'UNFPA et avec des associations féminines, les activités de création d'espaces de dialogue, de renforcement des compétences des femmes, de mise en réseau avec d'autres organisations et associations et de sensibilisation.

Encadre 1

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) est une formule éducative accélérée permettant aux enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces, d'être transférés en 4ème année (CE2) de l'école primaire ou à défaut dans les classes de niveau inférieur 3e année (CE1), après 9 mois d'enseignement. Elle est née lors de la Conférence de Jomtien (1990) et Cadre d'actions de Dakar (2000) qui ont indiqué la nécessité de l'élargissement de la base de la pyramide éducative à tous (enfants, jeunes et adultes).

Facteurs défavorables

69. Dans la mise en œuvre des activités du projet, les ONG nationales et associations locales ont rencontré des difficultés dont les principales sont entre autres : l'insécurité, la pandémie de la COVID 19, les mouvements sociaux dans l'administration publique.

70. **L'insécurité caractérisée par des attaques de groupe armés non étatique** : Ces attaques qui visaient les représentants de l'Etat et les forces de sécurité, n'épargnaient pas parfois les populations civiles et les organisations de développement par des enlèvements ou des prises d'otage. Ces attaques ont créé des mouvements de populations vers les localités d'accalmie. Les régions du Sahel et du Nord font partie des régions les plus touchées par les attaques. L'effectif des Populations Déplacées Internes (PDI) à continuer d'augmenter pour atteindre au 31 juillet 2021, 1 368 164 à l'échelle nationale. 53% des PDI sont de sexe féminin et 54% des enfants de moins de 15 ans. Plusieurs écoles et centres de santé sont aussi fermés en raison de l'insécurité. A la date du 28 mai 2021, les attaques ont occasionné la fermeture de 2 244 écoles affectant 305 000 élèves, 85 formations sanitaires fermées et 271 fonctionnent à minima (OCHA, septembre 2021 : Aperçu de la situation humanitaire au 31 juin 2021).

71. *Au niveau du projet la conséquence de ces attaques sont entre autres* : les mouvements limités des équipes projets pour le suivi et la supervision des activités, la peur des leaders communautaires de se déplacer vers les chefs-lieux de province et de commune pour recevoir les formations, la mobilité des clubs des jeunes et des foyers coraniques vers les localités plus sécurisées, les mouvements des populations dans plusieurs villages des communes de Kelbo, Mansila, Déou, Oursi, le redéploiement des équipes projets pour suivre les mouvements des groupes cibles, et la limitation du nombre de participants aux séances de sensibilisation et de formation pour éviter toute suspicion.

72. L'insécurité a parfois renchérie le coût de certaines activités. En effet, la stratégie de toucher la cible non seulement dans les localités hôtes où elle se trouve mais aussi maintenir les activités dans les villages d'origine tout en songeant à une répartition équitable des activités, commande un nombre additionnel d'animateurs suivi de la logistique.
73. **La pandémie de la COVID 19** : Le Burkina Faso a enregistré les premiers cas de COVID 19 en mars 2020. Pour stopper la chaîne de contamination du coronavirus, les autorités ont pris des mesures de barrières notamment la fermeture des établissements scolaires, l'instauration de la quarantaine dans 12 villes, la distanciation physique, l'interdiction des activités regroupant plus de 50 personnes, le port du masque obligatoire. Au niveau du projet, la pandémie de COVID 19 a limité les mouvements de l'équipe projet et affecté la planification des activités. En effet, les stratégies de mise en œuvre des activités ont été révisées pour prendre en compte les mesures barrières instaurées par les autorités politiques.
74. **Les mouvements sociaux dans l'administration publique** : Sur la période 2016–2020, les agents de l'administration publique, des services techniques déconcentrés, qui apportent les appuis techniques aux ONG et associations locales ont manifesté plusieurs fois pour réclamer de meilleures conditions de vie et de travail. La non-satisfaction des points de réclamation a abouti à de nombreuses grèves et sit-in. Ces grèves et sit-in ont touché un nombre important de départements ministériels dont le ministère en charge de la solidarité nationale.

Facteurs favorables

75. A l'opposé de ces facteurs défavorables, d'autres facteurs ont facilité indirectement la mise en œuvre des activités du projet. De la revue documentaire et des entretiens, on peut retenir les facteurs suivants : l'assise des agences d'exécution (UNICEF et UNFPA), l'ancrage communautaire des ONG et associations partenaires, les acquis des interventions passées, l'acceptation du projet par les populations et les leaders communautaires, l'existence d'associations notamment les associations de femmes à même de porter les activités.
76. **L'assise des agences d'exécution dans les zones d'intervention** : L'UNICEF et l'UNFPA sont bien connues des acteurs de la zone d'intervention. Chacune des agences s'illustrent bien dans son domaine d'intervention : UNICEF sur les questions portant sur les droits de l'enfant et UNFPA sur les questions relatives aux violences basées sur le genre, la santé de la reproduction et les droits humains. Les acquis progressifs induits par les interventions renforcent cette assise.
77. **L'ancrage communautaire des ONG et associations** : La connaissance du contexte, des us et coutumes, les dynamiques sociales par les agents des ONG et associations ainsi que leur acceptation par les populations ont été des facteurs importants qui ont facilité la mise en œuvre des activités. Les ONG et associations connaissent bien la zone d'intervention parce qu'elles y intervenaient. Etant de la communauté, les membres des associations locales ont une connaissance personnalisée des populations, des hommes, des femmes favorables à la question de la cohésion sociale du genre et qui peuvent

influencer sur le reste de la population. Cela permet aux associations d'être focus et d'orienter les actions afin d'être plus efficace.

78. **Les acquis des interventions passées** : Dans le cadre d'un projet relatif au mariage d'enfants, l'UNICEF et les ONG GASCODE et MWANGAZA avaient mis en place dans les localités des régions du Sahel et du Nord, des comités de protection. Ces comités constitués de leaders, de femmes et de jeunes (adolescents et adolescentes) avaient pour objectif de d'œuvrer pour l'abandon de toutes les actions qui portaient atteinte au bien-être et à l'épanouissement des enfants notamment, le mariage d'enfants. Ces acquis en termes de mise en place de comités de protection avec une participation des femmes et des adolescents et adolescentes ainsi que la collaboration avec les populations, ont été un terreau très favorable au projet parce que certains de ces comités existaient toujours (les membres sont présents dans les villages). Le projet a procédé à une redynamisation ou une création dans les localités qui n'en disposaient pas.
79. **L'acceptation du projet par les populations et les leaders communautaires** : En 2019, le besoin prioritaire des populations du Burkina Faso notamment celles des régions du Nord et du Sahel, était bien la paix. L'enquête terrain confirme cet état des choses. Ce contexte explique en grande partie l'acceptation du projet promotion de la paix et de la cohésion sociale, par les chefs religieux et coutumiers y compris les maitres coraniques. Cette acceptation du projet par les populations et les leaders communautaires est liée en d'autres termes à sa pertinence : répondre aux besoins prioritaires des populations.
80. **L'existence d'associations notamment de femmes à même de porter les activités du projet** : L'existence d'associations notamment les associations de femmes au niveau local a rendu possible le déploiement de la stratégie de faire-faire du projet. Ces ressources humaines constituées en organisation ont facilité la mise œuvre des activités et des échanges.

Constat 6

La performance du projet est globalement appréciable. Parmi les 34 indicateurs de performance (indicateurs de résultats et de produits) qui ont fait l'objet de suivi, 26 (76,5%) ont atteint leurs cibles avec parfois des dépassements importants. 8 soit 23,5% indicateurs ont atteint partiellement leurs cibles. Les résultats 1 et 2 présentent une situation des indicateurs meilleure que le résultat 3.

81. Dans le document de projet 38 indicateurs de performance du projet ont été définis, 4 ont été supprimés dont 2 indicateurs de résultat et 2 indicateurs de produit. La suppression de certains indicateurs a été faite à la suite de la recommandation de la mission d'examen de l'évaluabilité du Portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) au Burkina Faso. Les résultats 1 et 2 présentent une situation des indicateurs meilleure que le résultat 3. Au niveau du résultat 2, toutes les cibles des indicateurs d'effet et de produit, ont été réalisées. Pour le résultat 1, les cibles des indicateurs d'effet ont été réalisées, 3 cibles des indicateurs de produit ont été réalisées et 2 partiellement réalisées. Sur les 14 indicateurs du résultat 3 ; 8 cibles ont été atteintes (dont 3 cibles d'indicateurs d'effet) et 6 cibles (dont 2 cibles d'indicateurs d'effet) partiellement atteintes (voir tableau ci-après). Il faut toutefois rappeler que le résultat 3 a relativement plus d'indicateurs que les deux premiers résultats. Ce résultat relatif à la mise en œuvre de la SSA/P dans les foyers coraniques a

rencontré des difficultés dans la mise en œuvre des activités. Selon les informations du projet, certains acteurs des foyers coraniques et franco-arabes avaient opposé un refus en raison des représailles encourues car l'école classique semble être une cible des groupes armés non étatique. « Des cours d'éducation de langue française dans ces foyers coraniques pourraient donc être perçus comme une provocation », *extrait du rapport d'activités 2019 du projet*. Certaines activités d'éducation ont dû être concentrées dans des communes d'intervention accessibles afin d'atteindre les objectifs du projet.



Tableau 5 : Situation des indicateurs de performance à la fin du projet

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
Résultat 1 : Les chefs communautaires et religieux travaillent en partenariat avec leur communauté, notamment les jeunes filles et garçons, et les femmes afin de prévenir l'enrôlement dans les mouvements extrémistes.	Indicateur 1.1 : Pourcentage des villages ciblés à haut risque d'extrémisme violent disposant de comités de veille fonctionnels pour la prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation	80%	0%	100%	Cible réalisée avec un dépassement de +20%
	Indicateur 1.2 : Pourcentage des femmes dans les comités de veille des villages cibles	30%	0%	30.89%	Cible atteinte
	Indicateur 1.3 : Pourcentage des associations de chefs coutumiers et leaders religieux des régions/provinces et communes ciblées qui mettent en œuvre des actions/ initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation	70%	0%	86.87%	Cible atteinte avec un dépassement de +16,87%
	Ind 1.3 : Nombre d'anciens membres retirés des mouvements terroristes et radicaux dans les localités à haut risque ciblées				Supprimé lors de la révision
	Ind 1.4 : Nombre de tentatives d'enrôlement dans les mouvements terroristes déjoués dans les localités à haut risque ciblées				Supprimé lors de la révision

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
Produit 1.1 : Les chefs religieux et coutumiers ont leurs capacités renforcées en matière de promotion de la culture de la paix et de médiation sociale pour la prévention et la prise en charge adéquate des risques liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation.	Indicateur 1.1.1 : Nombre de dispositifs de veille fonctionnels, tenant compte des femmes et des jeunes, mis en place par les chefs religieux et coutumiers dans les localités à hauts risques	100	0	150	Cible réalisée avec un dépassement de +50
	Indicateur 1.1.2 : Nombre d'outils de communication développés pour le plaidoyer et la sensibilisation sur l'extrémisme violent et à la radicalisation.	2	0	3	Cible réalisée
	Indicateur 1.1.3 : Nombre d'initiatives de dialogue communautaire sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation mises en œuvre par les chefs religieux et dirigeants communautaires dans les localités à haut risque ciblées intégrant les femmes, les jeunes filles et jeunes garçons	800	0	508	Cible réalisée partiellement. 63,5% de la valeur cible a été réalisé.
Produit 1.2 : Les capacités et les connaissances des adolescents et des jeunes vulnérables sont renforcés par les chefs religieux et coutumiers pour jouer un rôle positif dans la prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation.	Indicateur 1.2.1 : Nombre de séances de sensibilisation des adolescent(e)s et jeunes vulnérables conduites par les chefs religieux et coutumiers sur la prévention de l'extrémisme violent et la cohésion sociale	750	0	696	Cible réalisée partiellement. La cible est réalisée à 92,8%.
	Indicateur 1.2.2 : % d'adolescents et de jeunes interviewés qui sont satisfaits des actions menées par les chefs coutumiers et religieux.	60%	0%	97%	Cible réalisée avec un dépassement de +37% (209 jeunes satisfaits sur 216 enquêtés)

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
Résultat 2 : Les femmes et les organisations féminines engagent un dialogue intergénérationnel sur les valeurs de paix avec les jeunes garçons et les jeunes filles, et participent aux mécanismes communautaires d'alerte précoce, de médiation et de veille pour prévenir et répondre à temps aux risques d'extrémisme violent et de radicalisation	Indicateur 2.1 : Nombre d'organisations féminines mettant en œuvre les actions de promotion de l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les zones ciblées	150	0	154	Cible réalisée avec un dépassement de +2
	Indicateur 2.2 : Nombre de mécanismes d'alerte précoce et de réponse auxquels les femmes participent dans les communautés cibles	150	0	150	Cible réalisée
	Indicateur 2.3 : Nombre d'initiatives de dialogue communautaire menées par les organisations de femmes pour la mobilisation sociale en faveur de la promotion d'une paix durable dans les zones ciblées	30	0	273	Cible réalisée avec un dépassement très important
Produit 2.1 : Les femmes et les organisations féminines disposent de capacités renforcées en matière d'éducation à la paix et de mécanisme fonctionnel d'alerte et de veille pour protéger	Indicateur 2.1.1 : Nombre de femmes formées en plaidoyer et sensibilisation sur l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation.	1500	0	1905	Cible réalisée avec un dépassement de +27%
	Indicateur 2.1.2 : Nombre de séances de plaidoyer et de sensibilisation sur l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation réalisées par les organisations féminines.	1200	0	1270	Cible réalisée avec un dépassement de +70

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
les jeunes générations et les communautés contre le risque d'enrôlement dans les mouvements extrémistes et de radicalisation	Indicateur 2.1.3 : Nombre d'organisations féminines mettant en œuvre des initiatives de promotion de la paix, de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation	150	0	154	Cible réalisée avec un dépassement de +4
	Ind 2.1.2 Nombre de comité de veille d'organisation de femmes fonctionnels	150	0 ⁹	150	Cible réalisée
	Degré de satisfaction des femmes par rapport à ces formations	80%	0%	95%	Cible réalisée avec un dépassement de +15%
	Ind 2.1.4 Nombre de femmes représentées dans les mécanismes d'alerte précoce	393	0	417	Cible réalisée avec un dépassement de +24
Produit 2.2 : Les organisations féminines disposent de capacités renforcées et d'alliances stratégiques notamment avec les	Indicateur 2.2.1 : Nombre d'espaces de dialogue communautaire mis en place par les organisations féminines pour l'engagement des acteurs locaux en vue de la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les zones ciblées	15	0	150	Cible réalisée avec un dépassement de +150

⁹ Dans les rapports d'activités de juin 2020, novembre 202 et juin 2021, il y a une erreur sur la valeur de référence de l'indicateur. Suite aux échanges avec l'équipe de projet, considérer 0 au lieu de 150

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
services techniques déconcentrées, l'administration territoriale, les équipes municipales, les chefs religieux et communautaires pour leur participation aux initiatives de prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent à tous les niveaux	Indicateur 2.2.2 : Nombre de mécanismes (comités ou clubs) d'alerte précoce fonctionnels	150	0	150	Cible réalisée
	Ind 2.2.2 : Taux de représentation des femmes au sein des instances de pilotage des initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les régions ciblées	30%	0%	31,80%	Cible réalisée
Résultat 3 : Les jeunes filles et garçons, les talibés et les enfants hors écoles en passerelle vers les écoles classiques, les organisations de jeunesse assurent leur rôle d'agent de changement pour la promotion de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale et participent aux	Indicateur 3.1 : Nombre de clubs d'adolescents et de jeunes mettant en œuvre des activités de promotion de la non-violence, de paix et de la résolution pacifique des conflits	300	0	276	Cible réalisée partiellement. 92% de la cible a été réalisé.
	Indicateur 3.2 : Nombre de clubs scolaires mis en place et fonctionnels.	202	0	50	Cible réalisée partiellement. 24,75% de la cible a été réalisé.
	Ind. 3.3 : Existence d'une plateforme fonctionnelle des organisations de jeunesse pour la promotion de la paix et la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les régions ciblées	Oui	Non	Oui	Cible réalisée

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
mécanismes de prise de décision et d'alerte précoce au niveau communautaire	Ind 3.4 : Taux de représentation des jeunes filles et des jeunes garçons au sein des instances de pilotage de la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation	20%	0%	21%	Cible réalisée
	Ind 3.5 : Pourcentage d'initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation mises en œuvre par les organisations de jeunesse	25%	0%	27%	Cible réalisée avec un dépassement +2%
Produit 3.1 : Les jeunes filles et les garçons des régions du Nord et du Sahel scolarisés et en dehors de l'école (talibés, etc.) ont accès aux programmes d'éducation et de formation professionnelle intégrant les droits humains, les valeurs universelles de paix, les compétences de vie courante et l'entrepreneuriat.	Indicateur 3.1.1 : Pourcentage d'écoles coraniques mettant en œuvre les programmes d'éducation à la paix et aux droits humains, de compétence de vie courante et d'entrepreneuriat dans les communes ciblées	15%	0%	14%	Cible réalisée partiellement. 93,33% de la cible a été atteint.
	Indicateur 3.1.2 : Pourcentage d'écoles (classiques et franco-arabes) mettant en œuvre les programmes d'éducation à la paix et aux droits humains, de compétence de vie courante et d'entrepreneuriat dans les communes ciblées.	20%	0%	21%	Cible réalisée avec un dépassement de +1%
	Indicateur 3.1.3 : Nombre de talibés (garçons et filles), d'adolescents et de jeunes désœuvrés à risque de radicalisation dans les communautés ayant bénéficié de l'éducation à la paix, de la formation en compétences de vie courante et en entrepreneuriat	2500	0	1738 talibés dont 350 filles, adolescents et jeunes désœuvrés des communes cibles	Cible réalisée partiellement. 69,5% de la cible a été réalisée.

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
Produit 3.2 : Les éducateurs (femmes et hommes) des écoles coraniques et franco-arabes, et les chefs communautaires clés sont dotés de compétences et d'outils didactiques nécessaires pour l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et du radicalisme, le renforcement de la conscience citoyenne chez les jeunes.	Indicateur 3.2.1 : Pourcentage d'enseignants (dont femmes) formés en éducation pour la paix et la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les écoles coraniques, les écoles franco-arabes et écoles (classiques) cibles	30% soit 464	0%	22,7% (350) dont 99 femmes	Cible réalisée partiellement. 75,67% de la cible a été réalisé.
	Indicateur 3.2.2 : Pourcentage d'écoles (coraniques, franco-arabes et classiques) cibles dispensant des cours d'éducation pour la paix et la citoyenneté	20%	0%	20%	Cible réalisée
	Indicateur 3.2.3 : Pourcentage d'associations de parents d'élèves, d'associations de mères éducatrices et de gouvernements scolaires mettant en œuvre des actions de promotion de l'éducation pour la paix dans les communes ciblées	20%	0	7%	Cible réalisée partiellement. 35% de la cible a été réalisé.
Produit 3.3 : Les adolescents et jeunes désœuvrés à risque de radicalisation ont accès à un mécanisme de prise en charge qui leur permet une insertion socioprofessionnelle au sein de leur communauté	Indicateur 3.3.1 : Nombre d'adolescents et de jeunes désœuvrés dans les communautés cibles réinsérés à l'école ou la formation socio-professionnelle	300	0	678 dont 262 filles	Cible réalisée avec un dépassement de +378
	Indicateur 3.3.3 Nombre de jeunes insérés ou réinsérés dans les communautés cibles qui ont mis en place leurs activités génératrices de revenus	85	0	170	Cible réalisée avec un dépassement de 85 unités. 51 pour la région du Nord et 119 pour la région du Sahel

Logique d'intervention	Indicateurs	Valeur Cible	Valeur de référence	Cible de fin de projet	Commentaire
	Ind 3.3.2 : Nombre de structures mises en place pour la prise en charge des jeunes autrefois radicalisés				Supprimé lors de la révision
	Ind 3.3.4 : Nombre d'initiatives de prévention conduites par les clubs d'adolescentes	1200	0	1288	Cible réalisée avec un dépassement de +88



Constat 7

Le suivi-évaluation du projet a fourni les livrables attendus notamment les rapports d'exécution périodique, les rapports de supervision, la base de données de bénéficiaires. Quelques faiblesses ont été notées par l'évaluation, notamment la non-réalisation de l'étude de base qui n'a pas permis de disposer des données de référence des indicateurs d'effet et d'impact et les modes de calcul des indicateurs n'étaient pas clairement explicités. Par ailleurs, les effets synergiques liés à la coordination (avec les autres projets de PBF) n'ont pas été pleinement exploités.

82. Etant donné l'approche de faire-faire du projet, les rapports trimestriels sont produits par les ONG nationales et transmis à l'UNICEF et à l'UNFPA. Les associations locales remontent les fiches de collecte sur la mise en œuvre des activités. Elles n'élaborent pas des rapports formels. Les ONG nationales qui ont une grande expérience avec les agences n'ont pas eu besoin d'un renforcement des capacités sur les canevas et les procédures des agences. Une première synthèse est réalisée au niveau de chaque agence : UNICEF pour ce qui est des résultats 1 et 3 et UNFPA pour le résultat 2. La seconde compilation est faite par l'UNICEF, l'agence d'exécution lead et procède au rapportage chaque semestre suivant le template de PBF. L'on retient que le dispositif de suivi-évaluation du projet s'est adossé à ceux des agences d'exécution et a bénéficié du dispositif d'assurance qualité interne des deux agences.
83. Au total 5 rapports ont été produits et transmis au donateur dont 4 rapports semestriels et le rapport final du projet. Tous les rapports ont été acceptés et validés par le PBF. Toutefois, l'évaluateur a noté quelques points de faiblesse du dispositif de suivi-évaluation. Il s'agit notamment de :
- **L'absence de certaines valeurs de référence des indicateurs d'effets et d'impact** : l'étude de base du projet n'a pas été réalisée pour permettre une connaissance chiffrée exacte du contexte de départ du projet. Les valeurs de référence fixées dans le plan de suivi-évaluation suscitent quelques interrogations. Ces valeurs n'ont certainement pas pris en compte suffisamment les travaux réalisés par les projets précédents dans la zone. A titre d'exemple, les valeurs de référence 0, sont soutenues par les hypothèses suivantes : aucune action ou initiative communautaire en matière de cohésion sociale n'ait été réalisée dans la zone d'intervention ; aucune organisation féminine existant dans la zone d'intervention ne met en œuvre des actions en matière de cohésion sociale. Les méthodes de détermination des valeurs de références et les hypothèses y relatives auraient permis d'apporter des clarifications ;
 - **Les modes de calcul des indicateurs ne sont pas clarifiés** : une telle situation génère des risques d'incompréhension des indicateurs d'une part entre les membres de l'équipe projet, d'autre part entre l'équipe projet et l'évaluateur ;
84. Au niveau de la coordination du projet deux volets sont identifiables : le volet 1 est relatif aux interactions qui sont censées mettre en exergue les synergies au sein de l'équipe projet élargi (agences d'exécution, ONG et associations) d'une part et les interactions pour

profiter de l'appui conseil des structures administratives et renforcer l'appropriation des activités du projet. Le second volet de la coordination concerne les interactions devant alimenter les effets synergiques entre le projet et les autres projets financé par PBF dont les domaines d'intervention sont liés à la consolidation de la paix.

85. **Coordination au sein de l'équipe projet élargie** : Plusieurs rencontres ponctuelles ou périodiques ont été tenues entre les agences et entre les agences et les ONG de mise en œuvre. Au niveau des agences les rencontres étaient, soit stratégique avec la présence des responsables (Chef de section Protection pour l'UNICEF), soit opérationnelle (cadres en charge du suivi et de la coordination des activités des partenaires de mise en œuvre). Ces rencontres portaient sur le partage des plans de travail et des informations sur le contexte, la consolidation des rapports et des indicateurs, les difficultés rencontrées, etc. C'est dans le processus de compilation des plans de travail que les équipes opérationnelles des deux agences identifient les activités qui peuvent être conduites ensemble et celles qui doivent être menées dans une séquence qui renforce la synergie. Outre ces rencontres, chaque agence a organisé des réunions ponctuelles avec les ONG de mise en œuvre. Les objets de ces réunions discutés sont notamment la situation de mise en œuvre des activités et le niveau d'atteinte des indicateurs, les informations sur l'évolution du contexte et les difficultés rencontrées. Outre ces rencontres, des visites de supervision sur le terrain ont été organisées par les agences pour apprécier au-delà des chiffres et des rapports, les réalités du terrain en échangeant avec les bénéficiaires.
86. **Coordination entre l'équipe projet et les structures administratives centrales et déconcentrées** : Que ce soit les agences d'exécution ou les ONG de mise œuvre, elles ont toutes de longues expériences de travail avec les structures administratives. Elles ont suscité parfois formellement la désignation de point focal pour faciliter les échanges. C'est le cas au niveau de la Direction Générale de la Famille et de l'Enfant du MFSNF-AH. Des échanges avec les structures administratives au niveau central et déconcentré, il ressort que la collaboration a été globalement bonne. Les ressources du projet ont permis à ces structures d'effectuer des missions de supervision sur le terrain. Deux supervisions conjointes ont été réalisées. La première supervision d'une durée de 5 jours, a été réalisée à partir du 07 janvier 2020 dans les deux régions d'intervention. Deux sous équipes de supervision ont été constituées à cet effet. Ont pris part à ces supervisions, les représentants des ministères en charge de l'économie, de la protection de l'enfant et de l'administration territoriale ainsi que les agences d'exécution. La seconde supervision a eu lieu à Dori à partir du 27 janvier 2021.
87. Pour les acteurs de l'administration, cette supervision est présentée comme une opportunité puisque les supervisions qui font partie de leurs missions, ne sont pas généralement réalisées en raison du manque de ressources financières. Les acteurs ont eu une bonne appréciation de la supervision. « *On notait une satisfaction et une adhésion au projet, le bilan a été fait aux directeurs régionaux en charge de l'action sociale qui se sont satisfaits de ces missions de suivi qui permettront de corriger les imperfections et d'améliorer la mise en œuvre du projet* » extrait du rapport de supervision. Les entretiens réalisés confirment la satisfaction des structures administratives de l'approche participative du projet.
88. Les directions provinciales en charge de l'action sociale (DPFSNF-AH) ont aussi réalisé, sur la base des ressources du projet, des missions de supervisions similaires. A ce propos, le

directeur provincial en charge de l'action sociale au Séno exprime sa satisfaction en ces termes : « *j'ai vraiment apprécié l'approche participative déployée par l'ONG MWANGAZA. J'ai discuté avec les leaders communautaires, les femmes et les adolescents qui ont exprimé leur satisfaction* ». Par ailleurs, des rencontres bilan ont été organisées pour rendre compte aux autorités régionales et locales de la mise en œuvre du projet.

89. **Coordination avec les autres projets financés par PBF** : Des rencontres de coordination ont été tenues. Elles regroupaient les structures du MINEFID, les représentants du secrétariat PBF, les représentants de l'UNICEF et l'UNFPA ainsi que le point focal du projet (Direction Générale de la Famille et de l'Enfant) au niveau du Ministère en charge de la protection de l'enfant. Les représentants de l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNCHR) chargés de la mise en œuvre des projets « *Projet d'appui à l'amélioration de la confiance entre l'administration, les forces de défense et de sécurités et la population dans les régions du Nord et du Sahel* » et « *Projet d'appui à la gestion pacifique des conflits locaux dans les régions du Sahel et du Nord* » prenaient part aux rencontres de coordination. Ces deux projets constituent avec le projet objet d'évaluation une réponse intégrée aux menaces à la paix et à la stabilité dans les régions Nord et Sahel par le Fonds de Consolidation de la Paix.
90. Le document de projet précise que pour assurer la cohérence et la complémentarité entre ces trois projets financés par PBF, il importe que les plans de travail annuels soient élaborés conjointement. Cela devrait aboutir à un plan de travail conjoint et intégré qui permet de mettre en évidence les activités qui peuvent être mise en œuvre ensemble ou qui doivent être mise en œuvre dans une séquence qui renforce la complémentarité et qui optimise l'utilisation des ressources.
91. L'évaluateur a noté le partage des documents et rapports entre les acteurs mais les effets synergiques attendus n'ont pas été suffisamment exploités. Les plans de travail annuels ne sont pas conjointement élaborés tel qu'indiqué dans le document projet. Chaque projet déroulait son calendrier sans tenir compte forcément de l'agenda des autres projets. Au niveau des ONG de mise en œuvre, bien qu'elles étaient informées des autres projets PBF, mais il n'y a pas eu de collaboration réelle sur le terrain.

Constat 8

Des entretiens réalisés sur le terrain et de la revue documentaire, il ressort que le projet a réalisé un nombre important de résultats.

Au titre du résultat 1, les constats ci-après sont mis en exergue :

- Au sein des 150 villages d'intervention, une masse critique de personnes ont été touchées par le plaidoyer, la formation et les sensibilisations sur la consolidation de la paix et la cohésion sociale ;
- Dans chacun des 150 villages d'intervention, des femmes, des adolescents et adolescentes, formés sensibilisés sont engagés dans les comités d'alerte précoce et de prévention contre l'extrémisme violent et la radicalisation ; ces derniers

travaillent volontiers au côté des leaders communautaires pour instaurer la cohésion sociale au niveau communautaire ;

- Les espaces d'échanges, de concertation de partage sur la cohésion sociale ont augmenté au niveau communautaire;
- La prise de conscience de la part de la population qu'elle est comptable de l'insécurité et qu'elle doit contribuer par ses propres actions à la promotion de la paix et de la cohésion sociale.

Relativement au résultat 2, les constats suivants sont faits :

- En tant que reproductrices sociales et principales victimes des conflits, les femmes dont les capacités ont été renforcées, assurent de plus en plus la transmission des valeurs de paix aux enfants pour rompre le cycle de la résurgence des conflits cyclique
- Le rôle de la femme dans les comités locaux de prévention et gestion des conflits est de plus en plus compris et accepté des acteurs communautaires

Au niveau du résultat 3, les constats suivants sont faits :

- Pour contribuer aux efforts communautaires en faveur de la cohésion sociale, les maitres coraniques renforcés, partagent les valeurs de cohésion sociale avec leurs sujets
- Un nombre relativement important d'enfants hors école dans les régions du Sahel et du Nord notamment les talibés bénéficient d'une chance de reprendre le cursus scolaire à travers la SSA/P et acceptent et vivent les valeurs de cohésion sociale.

Relativement au résultat 1, les constats suivants sont faits :

92. **Une masse critique de personnes dans les 150 villages d'intervention, ont été touchées par les plaidoyers, les formations et les sensibilisations sur la consolidation de la paix et la cohésion sociale** : Le projet a été mis en œuvre dans 150 villages¹⁰ des 15 communes d'intervention. Sur la période de mise en œuvre, 30 584 personnes dont 12 575 (41%) femmes ont été touchées par les activités de communication interpersonnelles (théâtres forum, causeries éducatives, thé débats). Ce sont des rencontres directes (en présentiel) d'échanges entre les populations et les associations locales sur la cohésion sociale. Les communications médiatiques de proximité et les communications interpersonnelles en direction des jeunes adolescents et adolescentes sur les risques de l'extrémisme et de la radicalisation, ont permis de toucher 432 000 personnes.
93. Plus de 185 leaders communautaires y compris les maitres coraniques (soit une moyenne d'un leader par village) ont acquis des connaissances pertinentes sur l'identification, la veille et la surveillance de risques liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation, ainsi que sur la promotion de la culture de la paix et de médiation sociale. « *Le projet a aidé les*

¹⁰ Il s'agit de villages à haut risque de violence et d'extrémisme violent

coutumiers et religieux à mieux comprendre la gestion des conflits et les liens sociaux avec la communauté » soutient une femme leader d'association à Djibo.

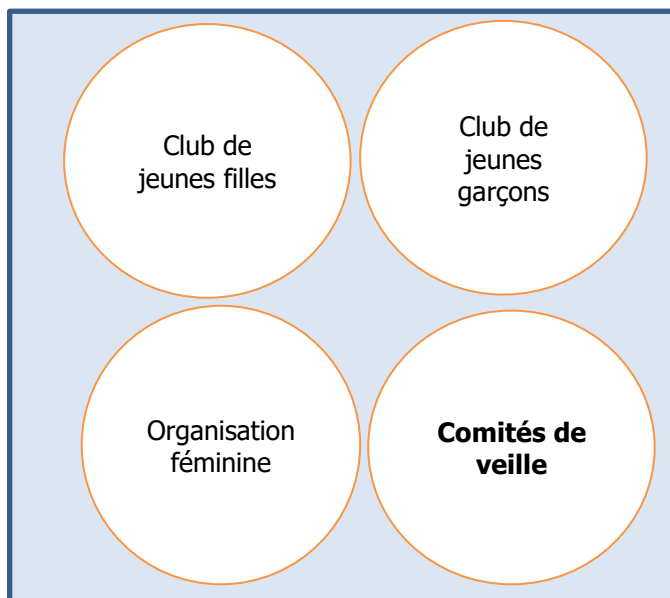
94. Si les plaidoyers et les formations ont été assurés par les ONG nationales, les sensibilisations des populations au niveau local ont été réalisées par les leaders communautaires, les associations et clubs des adolescent(e)s. Ces derniers ont joué un rôle important dans le relai des messages de paix et de cohésion sociale. Tous les leaders communautaires enquêtés déclarent transmettre ces messages généralement dans le cadre de leurs activités de prêches régulières. « *L'implication des leaders communautaires dans ce projet a été une bonne chose. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour passer les messages de paix et de cohésion sociale à l'endroit de la communauté. Ils sont plus écoutés que tout le monde* », s'exclame un Maître coranique à Banh dans la région du Nord. 96% des jeunes (adolescents et adolescentes) sont satisfaits des actions conduites par les leaders coutumiers et religieux (Rapport d'activités du projet, juin 2021).
95. ***Dans chacun des 150 villages d'intervention, des femmes, des adolescents et adolescentes, formé(e)s et sensibilisé(e)s engagé(e)s dans les comités d'alerte précoce et travaillent volontiers au côté des leaders communautaires pour instaurer la cohésion sociale*** : L'un des objectifs du projet, porte sur la prise en compte des femmes et des jeunes dans les comités locaux. Pour y arriver, le projet a renforcé au préalable leurs capacités et compétences sur des thèmes très importants en lien avec le vivre ensemble. 154 organisations de femmes soit une organisation par village ont été renforcées. Au sein de ces organisations féminines, en moyenne 12 femmes ont été formées en technique de plaidoyer et de sensibilisation sur l'éducation à la paix et à la prévention de l'extrémisme violent. Elles constituent aujourd'hui des ambassadrices de la paix dans leurs localités respectives. Pour conduire leurs activités de sensibilisations au profit des populations, ces organisations ont été dotées en outils de communication (boîtes à image, dépliants et affiches) traduits en français, mooré et en fulfuldé. Ces organisations ont réalisé 1 270 séances de plaidoyers et de sensibilisation au profit de 29 471 personnes dont 16 406 soit 56% de femmes. Les actions de ces femmes ont été saluées par les autorités locales. Les conseils municipaux des « *communes de Seytenga et Sebba, ont décidé de porter la voix des femmes en leur accordant plus de responsabilités dans les questions de paix et de cohésion sociale* » extrait du rapport d'activités du projet juin 2021. Pour ces élus locaux, ces organisations de femmes seront désormais consultées et associées aux réflexions sur les questions relevant de leurs domaines d'intervention.
96. Les adolescents et adolescentes regroupés dans les clubs et représentés dans les comités de veille et comités conjoints communaux, ont été renforcés en capacité sur la cohésion sociale et la paix.
97. Sous la période du projet, 300 clubs (276 fonctionnels à la fin du projet) ont mis en œuvre des activités de non-violence, de paix, de résolution pacifique des conflits de citoyenneté et de l'utilisation responsable des médias communautaires de proximité, médias sociaux et autres technologies de l'information et de la communication. Ces activités sont exécutées notamment à travers des théâtres forum, des causeries éducatives, des thé débats et des rencontres bilatérales. Une adolescente de la commune de Kain affirme à ce propos que « *nous faisons les sensibilisations à chaque fois qu'on a l'occasion de le faire, je ne peux pas estimer le nombre de fois* ». Une autre de la commune de Sebba allant dans le même sens

précise que : « Nous avons mené des visites de courtoisie et des sensibilisations auprès de nos amies et ceux des villages environnants qui n'ont pas encore compris notre projet ».

98. Les espaces d'échanges, de concertation et de partage sur la cohésion sociale ont augmenté au niveau communautaire :

Dans le cadre du projet, il a été mis en place dans les villages d'intervention, des structures de veille de promotion de la cohésion sociale. Ce sont notamment 150 comités de veille, 137 clubs d'adolescentes, 139 clubs d'adolescents dans les villages ainsi que des organisations féminines. Les comités de veille sont constitués de 6 membres dont des leaders communautaires, un représentant de femmes, un représentant des jeunes filles et un représentant des jeunes garçons et lors des rencontres d'échanges la parole est partagée entre les membres sans distinction. Les clubs regroupent une trentaine de jeunes engagés sur la cohésion sociale. L'espace communautaire est désormais

Espaces d'échanges au niveau communautaire



animé par ces organisations avec un objectif commun, rétablir la cohésion sociale au niveau local. La mise en place de ces organisations (qui ont bénéficié parfois d'appui financier¹¹ pour réaliser des activités de sensibilisation) n'avait pas une visée d'autonomie financière ; il s'agissait plutôt de contribuer à instaurer la culture du dialogue dans la résolution des conflits. Les adolescents, adolescentes et talibés enquêtés déclarent qu'ils partagent dans leur quotidien avec leurs pairs les valeurs de paix et de cohésion sociale.

99. Au niveau communal 6 cadres conjoints jeunes-chefs religieux et coutumiers ont été mis en place. Ces structures de veilles viennent compléter les espaces de dialogue existants au niveau communautaire. La multiplication d'espaces ne présente aucun inconvénient, tout au contraire, elle offre une opportunité d'espace d'expression où chacun pourra s'exprimer et privilégier la culture du dialogue dans la résolution des conflits.

100. La prise de conscience de la part de la population qu'elle est comptable de l'insécurité et qu'elle doit contribuer par ses propres actions à la promotion de la paix et de la cohésion sociale :

Toutes les couches sociales, notamment les femmes, adolescents et adolescentes, jadis exclus, de la zone d'intervention prennent de plus en plus conscience de leur contribution à la cohésion sociale. Plusieurs canaux ont été utilisés pour diffuser les messages de paix et de cohésion sociale. Les causeries, les thé-débats, les visites à domiciles, les radios communautaires, etc. Les femmes, les adolescents et

¹¹ Un forfait de 25 000 fcfa pour les clubs du Sahel, ceux du Nord n'y ont pas bénéficié.

adolescentes s'impliquent et associent leurs compétences à celles des leaders à travers les comités d'alerte pour gérer et prévenir des conflits.

Au titre du résultat 2, l'évaluateur fait les constats ci-après :

101. ***En tant que reproductrices sociales et principales victimes des conflits, les femmes renforcées, assurent de plus en plus leur rôle de transmission des valeurs de paix aux enfants pour rompre le cycle de résurgence des conflits cycliques*** : Le projet a été le révélateur de l'importance de la femme dans la gestion et la prévention des conflits communautaires. Dans les zones en conflits, lorsque les hommes et les jeunes étaient contraints à l'exode pour éviter les risques d'enrôlement et d'attaques, les femmes se retrouvent seules avec une plus grande responsabilité en matière de mobilisation de moyens de subsistance. Elles paient le lourd tribut des conflits. Elles ont été le maillon fort pour les sensibilisations, car elles parcourraient les villages environnants pour passer le message de la paix et de la cohésion sociale. « *Il fut un moment où les hommes ne pouvaient pas se déplacer en raison des attaques ciblées ; les femmes se déplaçaient à vélos dans les villages pour réaliser les sensibilisations* » confie un leader communautaire dans le village de You. Un autre imam de Thiou renchérit en ces termes : « *parce que là où les hommes ne peuvent pas aller, les femmes sont allées sensibiliser les gens là-bas* ». Les femmes bravent des risques de violences sexuels pour passer les messages de paix aux populations qui en ont besoin.
102. ***Le rôle de la femme dans les comités locaux de prévention et gestion des conflits est de plus en plus compris et accepté des acteurs communautaires*** : Longtemps relégué au second rang, vues comme le sexe faible à cause des normes sociales, les femmes n'étaient pas impliquées dans les prises de décision, elles n'exposaient pas leur point de vue. Dans la zone d'intervention, les résultats des entretiens montrent que des changements importants sont en cours. Il s'agit de l'acceptation par les acteurs communautaires et la prise de conscience par les femmes de leur place et rôle dans le développement notamment dans la cohésion sociale. A ce propos un maître coranique à Dori, affirme : « *la participation des femmes et des jeunes dans les comités de veille et d'alerte est nécessaire. Pour que la paix soit durable, chacun à son niveau doit apporter sa pierre. Les jeunes et les femmes étant les plus nombreux, leur participation permet de donner plus de dynamisme aux comités* ». Une Présidente d'association de femmes dans la commune de Thiou ajoute : « *Aujourd'hui on peut dire que le projet est venu montrer l'importance des femmes dans les communautés, grâce aux sensibilisations reçues par les uns et les autres. Les coutumiers et religieux accordent une attention particulière à notre égard, parce qu'ils ont compris que la place des femmes ne se limite pas seulement qu'à faire la cuisine et donner des enfants. Nous pouvons être aussi des acteurs du développement et de cohésion sociale* ». Les femmes et les jeunes participent aux rencontres et défendent leur point de vue.
103. Aujourd'hui grâce aux techniques de plaidoyer et aux formations dont elles ont bénéficié, les femmes prennent de plus en plus conscience de leur droit et de leur rôle dans la gestion des conflits. Les femmes s'organisent en associations pour développer des idées, des activités économiques et des sensibilisations sur la cohésion sociale. « *Nous sensibilisons les populations pour chasser la peur d'être attaqué* » s'exclame une femme leader de Déou. Elles sont représentées dans les comités locaux et participent ainsi aux

instances de prises de décisions. Les pesanteurs socio-culturelles sont lourdes, les actions doivent être renforcées dans les mêmes zones sur une période plus ou moins longue (plus de 5 ans).

Au niveau du résultat 3, l'évaluateur fait les constats suivants :

104. **Pour contribuer aux efforts communautaires en faveur de la cohésion sociale, les maitres coraniques renforcés, partagent les valeurs de cohésion sociale avec les talibés :** L'introduction d'un curriculum d'éducation accéléré dans les foyers coraniques qui suscitait beaucoup d'inquiétudes connaît actuellement un intérêt dans les régions du Nord et du Sahel. « *Le fait même d'accepter l'enseignement français au niveau des foyers coraniques est une preuve de l'engagement des maitres coraniques pour la paix et la cohésion sociale. Si les maitres coraniques n'acceptent pas qu'on les soutienne dans l'éducation de ces enfants, ils pourront devenir plus tard des dangers pour la société.* » reconnaît le chef coutumier de Thiou. Les maitres coraniques des régions du Sahel et du Nord qui ont accepté le projet, ont concédé une partie de leur temps d'enseignement à l'administration des modules de formation SSA-P et une réduction du temps de mendicité au profit de l'apprentissage des leçons. Plusieurs maîtres coraniques ont suivi les cours destinés aux enfants talibés afin de bénéficier d'une alphabétisation en français. C'est l'exemple de ce maître coranique à Ouahigouya, qui déclare « *je suis les cours avec mes élèves car je ne sais pas lire en français. Quand je veux téléphoner, il faut que je demande à quelqu'un de trouver le nom de mon correspondant dans mon répertoire. Quand je vais à la caisse, je ne sais pas si on a enlevé de mon compte plus que je n'ai demandé, tout cela parce que je ne sais pas lire ce qui est écrit dans mon carnet. Avec ces cours, cela a changé* ». Les maitres coraniques formés, ont appliqué les valeurs de paix et de cohésion sociale dans leur environnement. « *Ils nous conseillent d'être solidaire, de s'entraider dans la société, de suivre le bon chemin, de ne pas aller vers les groupes armés* », déclare un talibé lors des focus groups à Ouahigouya.
105. **Un nombre relativement important d'enfants hors école dans les régions du Sahel et du Nord notamment les talibés ont bénéficié d'une chance de reprendre le cursus scolaire à travers la SSA/P, et acceptent et vivent les valeurs de cohésion sociale :** Au total, 1738 enfants talibés des 56 foyers coraniques ont bénéficié de la formation SSA-P. Le projet a été plus accepté dans la région du Nord où les 10 foyers coraniques concernés comptent 246 talibés dont 50 filles. Dans la région du Sahel, le projet a enregistré des péripéties parce que 4 foyers coraniques se sont retirés à la deuxième année de mise en œuvre. A la date du 20 février 2020, le projet a connu en raison de l'insécurité la fermeture de 23 centres SSA/P sur 60 ouverts dans la région du Sahel affectant 639 apprenants dont 301 filles (*Rapport atelier bilan Atelier de la mise en œuvre de la SSA/P dans les foyers coraniques dans les régions du Nord et du Sahel avec l'appui technique et financier de l'UNICEF*). Quelques enfants ont été transférés dans le système scolaire classique :
- 148 apprenants dont 42 filles ont été transférées en classe de CP1 ;
 - 74 apprenants dont 10 filles ont été transférées en classe de CP2 ;
 - 125 apprenants dont 42 filles ont été transférées en classe de CE1.
106. La réticence des maitres coraniques à accepter le transfert des enfants vers le système classique a été la principale difficulté rencontrée par le projet sur le résultat 3. Ces derniers

ont souhaité des formations professionnelles afin de garder les enfants dans le foyer coranique.

107. En tout état de cause, le projet a contribué à la réflexion nationale en cours sur la SSA-P. En organisant un atelier bilan de la mise en œuvre de la SSA/P dans les foyers coraniques dans les régions du Nord et du Sahel, le projet reverse les leçons apprises de la mise en œuvre des activités à la réflexion en cours. Cet atelier qui a vu la participation d'une équipe du cabinet du ministre en charge de l'éducation nationale comprenant la Secrétaire Permanente de la Stratégie de Scolarisation accélérée /Passerelle (SP-SSA/P) a abouti à des actions fortes et des recommandations de révision de la SSA/P. Les actions fortes sont entre autres pour les prochaines interventions dans les foyers coraniques :

- Il est opportun d'adopter la SSA2 ou la SSA3 compte tenu du fait que les apprenants ne devraient pas être transférés immédiatement à l'école primaire ;
- En plus de la dotation ordinaire dont ces centres devront naturellement bénéficier, il a été jugé important de garantir au moins deux repas par jour durant tout le temps des activités d'apprentissages dans les centres pour inverser la tendance à la mendicité ;
- Pour permettre aux maîtres coraniques de faire face à la précarité des conditions de vie dans certains foyers, une réflexion devrait être menée sur la possibilité d'accompagner les maîtres coraniques à produire pendant la saison hivernale avec l'appui de leurs élèves ou de les accompagner à mener des activités génératrices de revenus.

3.4. EFFICIENCE

Constat 9

Les ressources du projet ont été dépensées suivant les procédures des deux agences d'exécution avec un taux d'exécution financière de 99,98%. Au niveau local, les acteurs ont développé des stratégies innovantes pour optimiser les ressources mises à disposition.

108. Le budget global du projet est de 3 100 465 dollars USD, dont 54% est affecté à l'UNICEF et 46% à l'UNFPA pour la mise en œuvre des activités. Suivant la nomenclature de PBF, les ressources du projet peuvent être regroupées en 5 catégories : i) Frais d'équipe et dépenses du personnel, ii) Provisions, produits de base et matériels, iii) Equipement, véhicules et fourniture incluant leur valeur de perte, iv) Services contractuels, v) Déplacements, vi) Transferts et subventions aux homologues. La rubrique Transferts et subventions aux homologues qui comprends les transferts faits au profit des acteurs institutionnels et aux ONG de mise en œuvre, occupe la part la plus importante : 56,3% du budget. La deuxième part relativement importante (24,9% du budget) est consacrée aux dépenses du personnel et autres employés incluant tous frais liés aux dépenses de l'équipe, les salaires, les ajustements et les droits de l'équipe. 6,5% du budget est alloué aux frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs et 2,9% à l'équipement, aux véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) incluant leur perte de valeur.

109. Les ressources du projet ont été exécutées suivant les procédures financières des deux agences (UNICEF et UNFPA). Ce sont des procédures basées sur les normes internationalement reconnues comme faisant partie des bonnes pratiques. Les ressources

sont versées par tranche trimestrielle après justification de la tranche précédente. Les ONG qui ont une bonne expérience avec les agences anticipent sur la préparation des activités (termes de références, invitations, informations, etc.). Selon les résultats des entretiens, les ONG ont justifié toutes les ressources qu'elles ont reçues et les ressources humaines et matérielles mobilisées ont été pleinement employées dans le projet. Le niveau de consommation des ressources financières est appréciable, le taux global d'exécution financière à la fin du projet est estimé à 99,98%.

110. Sur le terrain, les acteurs ont rivalisé d'ingéniosité pour optimiser les coûts de mise en œuvre. Les stratégies ont consisté à recourir aux ressources humaines locales pour certaines formations, à faire exécuter certains travaux par les membres des associations, à limiter le nombre de personnes et les déplacements quand cela n'est pas nécessaire, à aménager des espaces spécifiques pour loger les participants. Ci-après quelques exemples illustratifs de ces stratégies :

- Dans la commune de Kain, « *au lieu de donner à chacun l'argent pour aller manger, nous avons décidé que nos femmes préparent pour eux, Cela réduit le coût. En ce qui concerne les logements nous avons décidé d'aménager des salles pour qu'ils puissent dormir* », propos du président d'une association de jeunes ;
- A Kain « *pour réduire les dépenses aux seins de notre association, nous limitons nos déplacements à moto. Pour des activités nécessitant de la main d'œuvre, nous le faisons nous-mêmes par exemple labour de la terre pour le maraîchage* » propos du président d'une association ;
- A Dori, « *..... pour réduire le coût, nous avons opté pour le recrutement des formateurs locaux par exemple pour les formations des jeunes* », propos d'un appui technique aux communautaires ;
- A Gorom-Gorom, « *pour optimiser le coût, nous avons fait appel aux ressources humaines de l'association notamment les points focaux et aussi les clubs des adolescents mise en place par Mwangaza pour la mise en œuvre des activités* » propos de la secrétaire d'une association de femmes.

111. Parfois, la stratégie a été de faire déplacer le formateur vers les participants au lieu de faire déplacer les participants ou à regrouper les modules des formations, afin de réduire le nombre de jours de formation et de paiement des per – diem.

112. D'autres cependant ont plutôt mobilisé des ressources ailleurs pour combler les insuffisances des ressources. C'est le cas de deux associations à Sebba et à Djibo qui ont respectivement instauré une cotisation d'une valeur de 5000 f par membre de la troupe pour alimenter la caisse et fait du plaidoyer auprès d'autres structures.

113. L'évaluateur encourage ces stratégies d'optimisation des ressources. Aussi, il faudrait que des rencontres soient organisées entre associations locales pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

114. Sur l'ensemble des ressources humaines mobilisées, certaines étaient à plein temps et d'autres à temps partiel. Des entretiens, toutes les ressources humaines mobilisées ont été pleinement utilisées dans la mise en œuvre des activités. En absence d'une fiche de poste et d'un fichier de suivi du travail, pour approfondir

l'analyse de l'utilisation des ressources, l'évaluateur note que les ressources humaines mobilisées ont permis la mise en œuvre intégrale des activités du projet.

3.5. DURABILITE

Constat 10

Les stratégies de faire-faire avec les associations locales et de responsabilisation des leaders communautaires en leur confiant les activités de sensibilisation au niveau communautaire, sont propices à l'appropriation des préoccupations liées à la culture de la paix et de cohésion sociale. L'appropriation des activités du projet et la responsabilisation sont très essentielles pour maintenir les changements induits. Sur le terrain, l'évaluateur note que les résultats du projet sont par endroits contrariés fortement par les conséquences du nombre d'attaques relativement élevé des groupes armés non étatiques sur la période de mise en œuvre du projet.

115. Le processus d'approbation du projet a traversé un certain nombre d'étape. D'abord il y a eu l'appropriation nationale qui s'illustre à travers l'ancrage du projet au niveau du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-élargi). De plus, la participation des départements ministériels en charge de l'économie et du développement, de l'éducation nationale et de l'action sociale aux activités préparatoires d'identification des communes d'intervention et des associations locales de mise en œuvre. Pendant la mise œuvre, les structures administratives au niveau central et régional ont effectué des missions de supervision des activités du projet. Par ailleurs, des feedbacks sur l'état de mise en œuvre des activités étaient aussi faits aux structures administratives.
116. Au niveau local, les résultats des entretiens montrent que le niveau d'appropriation des activités par les communautés est appréciable. Toutes les personnes touchées dans le cadre de l'enquête terrain ont fait montre d'une maîtrise des activités du projet et de la cohésion sociale. L'appropriation est renforcée par la stratégie du projet qui a consisté à adosser les activités de sensibilisations aux acteurs communautaires, associations féminines et clubs d'adolescents et adolescentes. Ces acteurs et structures constituent des relais des messages de paix et de cohésion sociale au niveau communautaire.
117. Cependant, un risque subsiste quant à la pérennité des cadres conjoints communaux mis en place dans les 15 communes d'intervention. En effet, à chaque session des cadres, une rétribution était offerte aux participants par les ressources du projet. Avec la fin du projet et les difficultés financières qu'éprouvent les structures administratives et les collectivités, il y a un risque réel que les cadres conjoints communaux ne tiennent plus les sessions.
118. Autre facteur externe défavorable à la durabilité est la dégradation progressive du contexte d'insécurité avec son corollaire de mouvements de populations, de retrait des FDS et autorités locales dans certaines localités. Les communautés sont conscientes du revers de l'insécurité sur la cohésion sociale et la paix, En effet, la majorité des personnes enquêtés ont cité l'insécurité comme le risque principal à la durabilité des acquis du projet. Selon les données disponibles, le pays a enregistré une augmentation du nombre

d'attaques : 38 en 2016, 66 en 2017, 173 en 2018 et 349 en 2019 (Direction de l'Information, de Documentation et des Recherches de l'OFFRA, juin 2020 : situation sécuritaire depuis 2019).

3.6. THEMES TRANSVERSAUX

Constat 11

Dans la mise en œuvre des activités, le projet a touché autant les hommes que les femmes, les jeunes adolescents et adolescentes. Le projet a développé des actions spécifiques adressées à ces groupes spécifiques sensibles pour l'appropriation des interventions et satisfaire leurs besoins. L'identification des bénéficiaires (adolescents et adolescentes) des formations professionnelles dans la mise en œuvre par une approche communautaire (par la communauté elle-même) est appréciable.

119. Que ce soient dans les comités d'alerte ou dans les activités de formations ou de sensibilisations, les femmes et les adolescents et adolescentes ont été présents. Sur un total de 30584 personnes touchées par les activités de communication interpersonnelle (théâtres forum, causeries éducatives, thé débats, menées par les leaders coutumiers et religieux, etc.), 12575 soit 41% sont des femmes. Plus de 1905 femmes formées en plaidoyer et sensibilisation sur l'éducation à la paix et la prévention de l'extrémisme violent. Ces femmes renforcées, ont réalisé 1270 séances de plaidoyers et de sensibilisation et touché 29.471 personnes dont 16.406 femmes. Les adolescents et adolescentes ont été touchés aussi par le projet. 678 jeunes dont 167 filles ont bénéficié de formation professionnelle de filières porteuses afin de leur procurer une certaine autonomie financière. 276 clubs d'adolescents et adolescentes mis en place dans la zone d'intervention du projet. Chaque club regroupant une trentaine d'adolescents ou d'adolescentes, il faut rappeler que ces clubs ne sont pas mixtes. 4850 adolescents dont 2310 adolescentes ont bénéficié de renforcement de capacités. Plus de 15 047 personnes dont 8562 hommes et 6485 femmes touchés par les dialogues communautaires, les médiations sociales, la sensibilisation de proximité.

120. Dans les 150 comités d'alerte de la zone d'intervention du projet, chaque catégorie (femme, adolescent et adolescente) est représentée. Les leaders communautaires ont compris la nécessité d'associer et d'impliquer ces catégories de la population dans les réflexions sur la gestion et la présentation des conflits parce que :

- « *Ces jeunes sont mobiles et l'avenir de la communauté* » déclarent un leader religieux à Seytenga
- « Les leaders n'y arriveront pas à eux seuls » déclare un maître coranique à Gnarala/Dori
- « *Les femmes, adolescents et adolescentes sont à l'origine de certains conflits et peuvent mieux les gérer et les prévenir s'ils sont bien formés* » déclare un pasteur de Sollé
- « *C'est eux qui sont les acteurs clés dans la communauté et s'il y a bagarre, c'est soit les jeunes entre eux ou les femmes entre elles donc le fait de les donner cette responsabilité permet de baisser les querelles et les frustrations* », déclare un chef coutumier de Kain

- « Les femmes sont les mamans et une maman est prête à tout pour protéger ses enfants et aussi les femmes s'entendent plus avec les jeunes qui sont l'avenir » déclare un leader communautaire de Oursy
121. Pour arriver à cette implication des femmes et des adolescents et des adolescentes, le projet a développé des activités de renforcement de capacités à leur profit. En s'appuyant sur les organisations de femmes existantes au niveau local et des leaders communautaires progressistes. Par ailleurs, les ONG et associations locales ont réussi, sensibilisation à l'appui, à porter plus de 30% la proportion de femmes dans les comités d'alerte (chaque comité composé de 6 personnes, comprend une femme et une adolescente). La principale transformation sociale dans la zone d'intervention exclusivement rurale à laquelle le projet a contribué est la participation des femmes et des adolescents et adolescentes aux instances des villages jadis composées d'hommes.
122. L'identification des enfants de la zone d'intervention pour la formation professionnelle a été confié aux leaders communautaires. Ces acteurs communautaires ont l'avantage d'avoir une connaissance personnalisée des ménages donc du niveau de vulnérabilité de chaque ménage. A travers ces acteurs, le projet a identifié les adolescents et adolescentes les plus vulnérables pour bénéficier des formations professionnelles. Pour encourager les adolescentes à la formation professionnelle, le projet a développé des partenariats avec des artisans locaux. Outre leur rôle d'inculquer les savoirs et compétences, ces artisans locaux jouent, dans ce partenariat, le rôle de tuteur ou tutrice de l'apprenante. Pour certains parents, les centres de formation professionnelles exposent les filles.

Constat 12

En s'appuyant sur les structures existantes en niveau local et des leaders communautaires pour l'exécution des interventions, le projet a pris en compte les dynamiques locales. Des résultats des entretiens, aucun incident majeur de nature à attiser ou créer des tensions entre les groupes d'acteurs, n'a été enregistré par l'équipe d'évaluation.

123. Conformément à sa stratégie de mise en œuvre décrite dans le document de projet, le projet s'est appuyé sur les initiatives et structures locales existantes et les leaders communautaires pour dérouler l'exécution des activités. Ces structures et acteurs communautaires ont constitué la porte d'entrée au niveau communautaire. En s'appuyant sur ces derniers, le projet a bénéficié du même coup de leur ancrage communautaire pour mobiliser les populations tout en respectant les normes sociales. C'est ce qu'exprime ce maître coranique de Thiou « *le projet est en phase avec les us et coutumes. C'est pourquoi les leaders ont accompagné le projet. Dans la mise en œuvre des activités, nous avons été satisfaits* ». Cela a été renforcé par l'approche du projet qui a consisté à impliquer et à travailler avec les leaders religieux et d'opinion les plus progressistes qui sont disposés à soutenir la participation des jeunes et des femmes et les personnes à risque de marginalisation.
124. Dans ce contexte d'insécurité en perpétuelle évolution, l'évaluateur note que le projet a travaillé à ce que les ressources transférées ne soient pas détournées pour attiser les conflits. Le projet s'est assuré de la destination et de l'objet des ressources dans le but

d'aider les populations locales tout en favorisant un changement des pratiques et la gestion des tensions. Aucune incidence n'a été enregistrée par l'évaluateur.

3.7. LEÇONS APPRISSES

125. De la revue documentaire et des entretiens, les actions suivantes ont été des expériences de réussites qui pourraient être documentées.
126. **Le recours aux artisans locaux comme alternative avantageuse à plus d'un titre pour la formation professionnelle notamment des filles** : le recours aux artisans locaux a permis de réduire les coûts de formation et d'accroître l'acceptabilité de la formation professionnelle pour les jeunes filles surtout leurs parents. Ces artisans sont à priori le tuteur / tutrice des adolescentes apprenantes. Cela a permis de redonner confiance aux parents des jeunes filles quant à laisser leurs filles aller se former hors du village. 678 adolescents et jeunes désœuvrés des régions du Nord et du Sahel dont 167 filles (soit 24,63% de filles), ont été placés en formation dans des filières porteuses. Les filières de formation ont été l'élevage, le maraîchage, la vulcanisation, le tissage, la couture, la transformation agro-alimentaire, l'électricité photo voltaïque, la mécanique moto, la coiffure, et la soudure. Le recours aux artisans locaux est aussi une optimisation du coût comparativement aux coûts de formation dans les structures publiques de formation professionnelle.
127. **La création et/ou la redynamisation de plusieurs espaces d'échanges, de discussion et de concertation fonctionnels renforcent la culture de dialogue** : Dans chaque village, il existe désormais des espaces de dialogue fonctionnels, qui discutent et sensibilisent la population sur la cohésion sociale. Ce sont des espaces entre adolescents, entre adolescentes, entre femmes, entre leaders communautaires et jeunes. Ces différents cadres ont permis à la population de se regrouper, de se concerter, de parler d'un même langage et de s'engager à promouvoir la paix et la cohésion sociale. Les propos d'un jeune enquêté dans le village de Lerbou (commune de Dori), sont illustratifs : « *les échanges initiés entre nous les jeunes et les personnes âgées ont contribué à dissiper les frustrations. Les personnes âgées ont reconnu qu'ils nous impliquaient très faiblement dans les instances de décision au niveau communautaire. Maintenant, nous sommes tous engagés à œuvrer ensemble à la promotion de la cohésion sociale* ». Des groupes ethniques et les confessions religieuses différentes se parlent et entreprennent ensemble des actions pour renforcer la cohésion sociale telles que des prières collectives pour la paix. Cela est illustré par les propos d'un chef de terre qui considère que « *Nous ne sommes pas supérieurs les uns aux autres. Il n'y a pas de population allogène dans notre village ; tous, nous sommes chez nous* ». Un imam de Thiou renchérit en ces termes : « *Celui qui est à l'origine d'un conflit entre deux personnes ou deux ethnies ne s'attire que la colère de Dieu* ». Ces espaces d'échanges ont permis le rapprochement des leaders communautaires, des jeunes et des femmes sur la préoccupation de la cohésion sociale.
128. **L'information et la formation adressées au préalable aux leaders communautaires et maitres coraniques ont facilité l'acceptation du projet par la communauté et la mobilisation sociale autour des activités du projet** : au niveau local, les leaders communautaires (chef religieux et coutumiers et maitres

coraniques) bénéficient d'une légitimité locale ou traditionnelle, et d'un capital de confiance pour la médiation et la facilitation d'une certaine cohésion sociale. Malgré le contexte d'insécurité qui ne leur est pas favorable et les tentatives de remise en cause de leur autorité par la jeunesse, les leaders communautaires restent incontestablement les principales personnes ressources au niveau local. C'est pourquoi, les premières activités du projet au niveau communautaire, leur ont été adressées pour obtenir leur quitus. Etant donnée la pertinence de la cohésion sociale, principale thématique du projet dans le contexte d'insécurité, les leaders communautaires ont marqué leur plein accord au projet. Les propos d'un chef coutumier du Yatenga illustre bien cela « *une société où il n'y a pas de cohésion est appelée à disparaître. Accepter de vivre ensemble, est la seule façon de vivre digne et heureux* ». Le chef du village de Katchirga renchérit en disant que « *Sans la paix, nous ne pouvons ni aller au champ ni conduire les animaux au pâturage. Nous allons nous y mettre car il en va de notre survie* ». Cette pleine adhésion des leaders a facilité l'acceptation du projet par la population et la mobilisation des femmes et des jeunes autour des activités du projet. Dans les foyers coraniques, l'acceptation du projet était marquée par un intérêt et une mobilisation des enfants talibés aux activités de formation, de sensibilisation et de la SSAP du projet.

129. **La responsabilisation des leaders communautaires des organisations de femmes et d'adolescents dans la conduite des initiatives de paix et de cohésion sociale est un gage de durabilité des effets du projet** : Les initiatives de paix sont des actions entreprises pour gérer des conflits communautaires ouverts ou latents ou pour sensibiliser les populations sur la cohésion sociale. Ces initiatives ont été confiées et réalisées par les leaders communautaires, les organisations de femmes et de jeunes préalablement renforcées par le projet. Les chefs religieux et coutumiers ont réalisé sur la période de mise en œuvre du projet 696 séances de sensibilisation au profit des adolescent(e)s et jeunes vulnérables, sur la prévention de l'extrémisme violent et la cohésion sociale. 872 personnes ont été touchées dont 196 jeunes 357 hommes, 123 filles et 196 femmes. Le suivi des messages véhiculés fait ressortir que les thèmes abordés sont entre autres : la stigmatisation, la tolérance, le pardon et l'intérêt de la cohésion sociale. Ces thèmes ont été développés parfois avec des exemples tirés et illustrés par des extraits des écritures saintes et des coutumes.
130. **La prise en compte de la résilience économique des ménages renforce les effets du projet sur la paix et la cohésion sociale** : Dans la littérature, la vulnérabilité économique est citée comme un facteur important qui alimente les conflits. En effet, les personnes exposées aux conflits se retrouvent généralement dans des situations de dénuement totale et n'arrivent pas satisfaire les besoins primaires. Le sous-emploi ou l'oisiveté explique en grande partie l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés non étatique. Cet état de chose documentée dans la littérature mais aussi connu des communautés. La majorité des personnes enquêtés sont conscientes de cela et ont souhaité que la vulnérabilité économique soit prise en compte dans les futurs projets. La vulnérabilité économique touche aussi bien les investissements individuels (activités génératrices de revenus), que les investissements communautaires et sociaux (forages, maison de jeunes, moulins, centre de formation, école, centre de santé, etc.).

4. PRINCIPALES CONCLUSIONS

131. Des constats faits, les conclusions ci-après sont déduites :
132. **Conclusion 1 / Pertinence** : Le projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso est aligné sur le PNDES 1, le PUS-BF et l'ODD 16 et les domaines d'intervention des agences d'exécution. Les besoins des populations en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale trouvent des solutions à travers les activités du projet.
133. **Conclusion 2 / Cohérence** : Dans sa conception, le projet présentait quelques insuffisances dans la théorie de changement et le cadre de résultats. Les hypothèses qui soutiennent la théorie de changement étaient absentes. Le cadre de résultat souffrait entre autres le nombre élevé d'indicateurs avec des formulations qui pourraient faire l'objet de discussion entre les acteurs. Les modes de calcul des indicateurs n'ont pas été indiqués et clarifiés pour harmoniser leur compréhension entre les parties prenantes. Les révisions du cadre de résultats menées par l'équipe projet, n'ont pas permis de corriger toutes les insuffisances. En effet, certains indicateurs qui étaient difficiles à renseigner n'ont pas été formellement supprimés du plan de suivi-évaluation du projet, ainsi les modes de calcul des indicateurs.
134. **Conclusion 3 / Efficacité** : Même si les rencontres de coordination des projets financés par PBF ont été tenues et les documents partagés, les effets synergiques attendus n'ont pas été réalisés sur le terrain. En effet, au niveau opérationnel, les acteurs n'ont pas tenu des rencontres de planification intégrée, ni réaliser des activités ensemble. La collaboration s'est limitée au partage de documents.
135. **Conclusion 4 / Efficacité** : Le projet a connu un taux d'exécution des activités de 100% en partie liée à sa stratégie de s'appuyer sur les acteurs communautaires et les structures locales pour dérouler les activités dans le contexte à fort défis sécuritaire doublé de la COVID 19. En s'adossant sur ces acteurs et structures, le projet a bénéficié indirectement de leur ancrage communautaire et de leurs connaissances du milieu pour dérouler les activités au moment opportun. D'autres facteurs non moins importants ont facilité la mise en œuvre des activités. Il s'agit entre autres de l'assise des agences d'exécution dans les zones d'intervention du projet et des acquis des interventions passées.
136. **Conclusion 5 / Efficacité** : La performance du projet est satisfaisante. Sur les 34 indicateurs, 26 ont atteint les cibles respectives avec parfois des dépassements importants. Cependant, la performance du projet a été fortement contrariée par les conséquences des nombreuses attaques des groupes armés non étatique dans la zone d'intervention. Les leaders communautaires, les femmes et les adolescents et adolescentes sont renforcées et engagées dans les sensibilisations des populations. Mais la méfiance au niveau communautaire et même au sein des ménages a atteint des niveaux relativement élevés en raison du niveau d'infiltration dans les communautés. Lors de l'enquête, certains chefs coutumiers et religieux refusaient de communiquer avec l'enquêteur lorsqu'une autre personne pouvait l'entendre. Les réunions ou rencontres sur la cohésion sociale et la paix sont peu communiquées et le nombre de participants limité. Par ailleurs, la collaboration avec les FDS, sensée faciliter la sécurité des communautés, constitue un risque élevé pour les populations civiles dans la zone d'intervention.

137. **Conclusion 6 / Efficacité** : Des leçons apprises de la mise en œuvre du projet ont été enregistrées. Il s'agit entre autres :
- Le recours aux artisans locaux comme alternative avantageuse à plus d'un titre pour la formation professionnelle notamment des filles ;
 - La création et/ou la redynamisation de plusieurs espaces d'échanges, de discussion et de concertation fonctionnels, renforcent la culture de dialogue ;
 - L'information et la formation adressées au préalable aux leaders communautaires et maîtres coraniques ont facilité l'acceptation du projet par la communauté et la mobilisation sociale autour des activités du projet ;
 - La responsabilisation des leaders communautaires des organisations de femmes et d'adolescents dans la conduite des initiatives de paix et de cohésion sociale est un gage de durabilité des effets du projet ;
 - La prise en compte de la résilience économique des ménages renforce les effets du projet sur la paix et la cohésion sociale.
138. **Conclusion 7 / Efficience** : Les ressources du projet ont été exécutées suivant les procédures internationalement reconnues comme faisant partie des bonnes pratiques. Il s'agit des procédures de l'UNICEF et de l'UNFPA. Les ONG nationales qui ont une grande expérience avec ces agences d'exécution ont exécuté les ressources sans incident majeur. Les ressources humaines mobilisées en temps plein et en temps partiel, ont permis d'exécuter l'ensemble des activités du projet.
139. **Conclusion 8 / Thème transversaux** : Le genre a été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des activités. Pour renforcer la cohésion sociale et la paix au niveau communautaire, le projet a développé des actions spécifiques (plaidoyer, formations, mise en place de clubs) à l'endroit des femmes, des adolescents et adolescentes, des leaders communautaires progressistes et des associations locales de femmes. Les résultats de l'enquête relèvent qu'à l'unanimité, l'implication des femmes, des adolescentes et adolescents n'est pas remise en cause, elle est acceptée. La principale transformation sociale dans la zone d'intervention exclusivement rurale à laquelle le projet a contribué est la participation des femmes et des adolescents et adolescentes aux instances des villages jadis composées d'hommes. L'insécurité et la vulnérabilité économique constituent des risques à la démobilisation des femmes et des adolescents et adolescentes.
140. **Conclusion 9 / Durabilité** : Les stratégies du projet sont de nature à rassurer de l'appropriation et la durabilité des effets induits. En responsabilisant les associations locales et les leaders communautaires, en leur confiant les activités de sensibilisation, le projet se donne pleine chance de réussir la pérennisation des acquis générés en matière de la consolidation de la paix et de cohésion sociale. Par ailleurs, l'implication des structures administratives au niveau central et régional et les missions de supervisions réalisées par ces dernières sont des actions qui renforcent la durabilité du projet. Ces structures administratives intègrent de ce fait, le projet dans leurs portefeuilles pour le système suivi régulier.

5. RECOMMANDATIONS

141. Sur la base des constats effectués et des conclusions tirées, l'équipe chargée de l'évaluation a formulé les recommandations suivantes :

N°	Recommandation	Destinataire	Niveau de priorité ¹²
1	Pour les futures interventions, veiller à renforcer le suivi-évaluation en accordant suffisamment de ressources financières et humaines pour réaliser les principales activités notamment la réalisation de l'étude baseline et l'évaluation finale, sans lesquelles la qualité de la mise en œuvre et les effets induits seront difficile à mettre en évidence. L'ancrage de cette recommandation porte sur la conclusion 2.	Agences d'exécution	3
2	Pour les interventions futures, veillez à renforcer la coordination en élaborant des plans de travail annuels conjoints au régional entre les agences d'exécution. L'ancrage de cette recommandation porte sur la conclusion 3	Secrétariat PBF et agences d'exécution	3
3	Poursuivre avec les interventions en matière de consolidation de la paix et la cohésion sociale et veiller à prendre en compte des actions de renforcement de la résilience économique des populations notamment des femmes et des adolescents et adolescentes. L'ancrage de cette recommandation porte sur la conclusion 2	Secrétariat PBF et agences d'exécution.	3

¹² Il a été considéré trois niveau, 3 : priorité élevée, 2 : priorité moyenne, et 1 : faible priorité

6. BIBLIOGRAPHIE

PNUD, 2019 : Rapport de développement humain

Direction de l'Information, de Documentation et des Recherches de l'OFFRA, juin 2020 : Situation sécuritaire depuis 2019

UNICEF, 2017 : Enfants et adolescent(e)s hors écoles

Rapport de mission d'examen de l'évaluabilité du Portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) au Burkina Faso, réalisé en avril 2020

OCHA, septembre 2021 : Aperçu de la situation humanitaire au 31 juin 2021

7. ANNEXE

ANNEXE 1 : COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CADRAGE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CADRAGE

Evènement	Réunion de cadrage de l'évaluation finale du Projet de promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel au Burkina Faso
Date et lieu	Vendredi 19 août 2021 à l'Immeuble SOPAM de 09h à 10h30
Structures représentées	UNICEF ; UNFPA ; ONG GASCODE ; PBF ; ONG Mwangaza Action ; AMD International, Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire <i>(Voir liste nominative de présence en Annexe)</i>
Agenda	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact ; • Présentation de la compréhension et de la méthodologie et du calendrier de la mission ; • Echanges
Points d'échange	Conclusions & décisions prises
Livrables de la mission	<p>Du livrable 1 : Rapport de démarrage</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Insérer une section : Stratégie de mitigation du risque sécuritaire dans le rapport de démarrage ; ☞ Préciser la source de collecte des données dans la matrice d'évaluation <p>Du livrable 2 : « Rapport préliminaire d'évaluation sur la base de la revue documentaire et les questions à couvrir au cours de la phase terrain de l'évaluation »</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Comprendre le livrable 2 comme un Rapport de collecte des

données (Bilan de la phase terrain) qui servira de discussion lors du débriefing de la collecte.

Autres

- ☞ Annexer au Rapport final ou comme livrable séparé, la matrice d'évaluation remplie présentant les réponses aux questions évaluatives.

De la zone d'intervention & des partenaires de mise en œuvre

- ☞ Prendre en compte les changements de localités d'intervention du projet suite à la dégradation du contexte sécuritaire.
- ☞ Intégrer parmi les partenaires de mise en œuvre, les ministères en charge de l'administration territoriale (MATD) et de l'éducation nationale (MENAPLN). Pour le MENAPLN, prendre attache avec les services en charge de l'enseignement franco-arabe (Projet PREFEA) et le Secrétariat Permanent de la Stratégie de scolarisation accélérée/Passerelle (SP-SSA/P)

Méthodologie

De la collecte des données, il est demandé à l'évaluateur de

- ☞ Prendre en compte les critères d'accessibilité des villages, les paquets d'activités par résultat mise en œuvre sur le terrain dans la détermination du nombre et des localités pour les focus group. Les consultants devront prendre en compte le fait que dans chaque commune, 10 villages d'intervention ont été considérés ;
- ☞ S'aligner sur les tranches d'âges appliquées par le projet sur le terrain pour définir les adolescents et les jeunes soit : 10 à 18 ans pour les adolescents (es) et 18 à 35/40 ans pour les jeunes. Les membres des cellules de veille pourront aider à l'identification des cibles sur le terrain

Calendrier de la mission

- ☞ En raison des obligations contractuelles avec le bailleur, le calendrier indicatif devra être revu en raccourcissant les délais de mise en œuvre de l'évaluation.

Ressources demandées par la mission

- ☞ Document de projet y compris le cadre logique
 - ☞ Plan de suivi évaluation et le cadre de performance du projet renseigné
 - ☞ Rapports d'activités du projet
 - ☞ Rapports d'activités des ONG partenaires de mise en œuvre
 - ☞ Rapport base line
 - ☞ Rapport d'évaluation à mi-parcours s'il y a lieu
 - ☞ Base de données des bénéficiaires du projet
-

	☞ Compte rendu des réunions avec le Bailleur
	☞ Compte rendu des réunions des instances de coordination et pilotage du projet
	☞ Tout autre document pertinent pour l'évaluation
Prochaines étapes	☞ Prise de rendez-vous et conduite des entretiens préliminaires
	☞ Production et transmission du Rapport de démarrage au plus tard le 31 aout 2021

Liste de présence

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contact
01	SAMPEBEGO Hilaire	AMD-International	70 82 47 22
02	BAMOGO Moumouni	AMD-International	66 24 36 84
03	ROUAMBA Thierry	UNICEF	78 89 98 98
04	YAMEOGO Brigitte	Mwangaza Action	70 24 81 29
05	SAWADOGO Pegdwendé	GASCODE	70 68 99 37
06	SOME A. Blanchard	DGFE/MFSNFAH	71 40 77 82
07	COULIBALY Christophe	AMD-International	70 23 95 95
08	SAKO Daouda	UNICEF	65 18 19 00
09	SANKARA Moussa	UNICEF	79 39 42 74
10	BAKAN Dalomi	UNFPA	70 24 56 43
11	ZOUNGRANA Benjamin	AMD-International	71 71 90 42

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

ANNEXE 1.1. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE BAILLEUR (PBF)

CONSENTEMENT ECLAIRE (A lire obligatoirement pour chaque entretien)

Je m'appelle **Nom & Prénom**, je suis là dans le cadre de l'Evaluation finale du projet de promotion de la culture de paix et de cohésion sociale dans les régions du Sahel et du Nord mise en œuvre par UNICEF et UNFPA. L'enquête est réalisée par le Cabinet d'Etudes "Associés en Management public et Développement" (AMD International), que je représente. Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h. Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente évaluation. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettrait de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats planifiés ainsi que les impacts. L'enquête nous permettra aussi de savoir les aspects qu'il faut corriger ou améliorer lors des prochaines interventions. Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière ; nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous saviez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord pour commencer l'interview si vous acceptez de participer à cette enquête.

Pertinence

- I.1.** Après 24 mois de mise en œuvre du projet, veuillez apprécier à nouveau :
- ✓ La théorie de changement du projet ?
 - ✓ La prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes en matière de la paix et de la cohésion sociale ?

Efficacité

- I.2.** Quelle est votre appréciation de la synergie entre UNICEF et UNFPA dans la mise en œuvre du projet ?
- I.3.** Quelle est votre appréciation de la synergie et la complémentarité entre les trois interventions faisant partie de la réponse intégrée de PBF au Burkina Faso ?
- I.4.** Quelle appréciation faites-vous de la stratégie de participation et d'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ?
- I.5.** Quelle appréciation faites-vous de la gouvernance du projet ?
- I.6.** Quelle est votre appréciation des résultats atteints par le projet ?

Leçons apprises, bonnes pratiques et suite du projet

- I.7.** Quelles sont les leçons apprises du projet en matière de coordination ?
- I.8.** Quelles sont les leçons apprises du projet en matière de gestion des risques ?
- I.9.** Quelles bonnes pratiques avez-vous relevé dans le cadre de la mise en œuvre du projet et qui peuvent servir pour des projets similaires ?
- I.10.** Pour la conception et la mise en œuvre d'interventions similaires, quelles sont selon vous, les points essentiels à améliorer dans :
- a. Le suivi et la coordination du projet ;
 - b. La gestion des risques ;
 - c. Les stratégies de mise en œuvre des activités ;
 - d. La communication et la visibilité du projet.

ANNEXE 1.2. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENCES DE MISE EN ŒUVRE (UNICEF & UNFPA)

CONSENTEMENT ECLAIRE (A lire obligatoirement pour chaque entretien)

Je m'appelle **Nom & Prénom**, je suis là dans le cadre de l'Evaluation finale du projet de promotion de la culture de paix et de cohésion sociale dans les régions du Sahel et du Nord mise en œuvre par UNICEF et UNFPA. L'enquête est réalisée par le Cabinet d'Etudes "Associés en Management public et Développement" (AMD International), que je représente. Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h. Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente évaluation. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettrait de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats planifiés ainsi que les impacts. L'enquête nous permettra aussi de savoir les aspects qu'il faut corriger ou améliorer lors des prochaines interventions. Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière ; nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous saviez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord pour commencer l'interview si vous acceptez de participer à cette enquête.

Pertinence

- I.1.** En quoi le projet est-il aligné sur la Matrice des actions prioritaires du Programme d'Urgence pour le Sahel ?
- I.2.** En quoi le projet est-il aligné sur les efforts du pays en matière de justice et de paix ?
- I.3.** La théorie de changement du projet reste-t-elle pertinente ?
- I.4.** Quels sont les projets mise en œuvre dans les régions du Nord et du Sahel ? Y a-t-il eu complémentarité ou synergie entre ces projets et le projet objet d'évaluation ?
- I.5.** Quelle appréciation faites-vous de la durée du projet par rapport aux résultats attendus en matière de changements de comportements ?

Efficacité

- I.6.** Quels sont les changements induits par le projet observables au niveau des femmes, des leaders coutumiers et religieux, des jeunes et adolescents ?
- I.7.** Quels ont été les insuffisances dans la mise en œuvre, le suivi et la coordination du projet ?
- I.8.** Quels ont été les forces dans la mise en œuvre, le suivi et la coordination du projet ?
- I.9.** Quels ont été les opportunités qui ont influencé la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- I.10.** Quels ont été les menaces qui ont affecté la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- I.11.** Quels ont été les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet ?
- I.12.** Comment ces défis ont été traités ?
- I.13.** Quelle a été la synergie développée entre les trois projets financés par PBF au Burkina Faso ?
- I.14.** Quelles ont été les activités mises en œuvre conjointement avec les deux autres projets financés par PBF ?

Efficiences

- I.1.** Les ressources (humaines, financières et matérielles) prévues et mobilisées ont-elles permis de répondre aux besoins identifiés en matière de paix et de cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel ?

- I.2.** Y a-t-il eu des ressources (humaines, financière ou matérielles) non mobilisées ou sous-exploitées ?
- I.3.** Les ressources destinées à la mise en œuvre des activités sur le terrain, ont-elles permis de réaliser toutes les activités ?
- I.4.** Quelles ont été les stratégies utilisées pour optimiser le coût des activités ?

Durabilité

- I.5.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les leaders religieux et coutumiers preuves de leur engagement pour un dialogue intergénérationnel, pour le rétablissement de leur rôle de médiation sociale ?
- I.6.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les femmes et les jeunes preuves de leur engagement pour la culture de la paix, le refus à de l'enrôlement par les groupes armés ?
- I.7.** Quels sont les facteurs de risques de la baisse de l'engagement des leaders communautaires, des femmes et des jeunes ?

Thèmes transversaux

- I.8.** Quelles ont été les mesures en faveur de l'équité prises par le projet ?
- I.9.** Quelles ont été les mesures en faveur de l'égalité prises par le projet ?
- I.10.** Quelles ont été les mesures en faveur des enfants et adolescent(e)s les plus pauvres ?
- I.11.** En quoi les stratégies de mise en œuvre du projet ont-elles pris en compte les facteurs socio-culturels des régions du Nord et du Sahel ?

Leçons apprises, bonnes pratiques et suite du projet

- I.12.** Quelles sont les leçons apprises du projet en matière de :
 - a. Gestion des risques de projet ;
 - b. Stratégie d'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
 - c. Renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur la culture de la paix et de la cohésion sociale ;
 - d. Contribution des femmes et jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ?
- I.13.** Quelles bonnes pratiques avez-vous relevé dans le cadre de la mise en œuvre du projet et qui peuvent servir pour des projets similaires ?
- I.14.** Pour la conception et la mise en œuvre d'interventions futures similaires, quelles sont selon vous les points essentiels à améliorer au niveau de :
 - a. La coordination du projet ;
 - b. La gestion des risques ;
 - c. Les stratégies de mise en œuvre des activités.

ANNEXE 1.3. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ONG NATIONALES ET ASSOCIATIONS LOCALES

CONSENTEMENT ECLAIRE (A lire obligatoirement pour chaque entretien)

Je m'appelle **Nom & Prénom**, je suis là dans le cadre de l'Evaluation finale du projet de promotion de la culture de paix et de cohésion sociale dans les régions du Sahel et du Nord mise en œuvre par UNICEF et UNFPA. L'enquête est réalisée par le Cabinet d'Etudes "Associés en Management public et Développement" (AMD International), que je représente. Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h. Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente évaluation. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettrait de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats planifiés ainsi que les impacts. L'enquête nous permettra aussi de savoir les aspects qu'il faut corriger ou améliorer lors des prochaines interventions. Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière ; nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous saviez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord pour commencer l'interview si vous acceptez de participer à cette enquête.

Pertinence

- I.1.** Quels sont les besoins des leaders religieux, des femmes et des jeunes en matière paix et de cohésion sociale ? Ces besoins sont-ils pris en compte par le projet ?
- I.1.** Quels sont les projets portant sur la paix et la cohésion sociale, mise en œuvre dans les régions du Nord et du Sahel ? Y a-t-il eu complémentarité ou synergie entre ces projets et le projet objet d'évaluation ? Si Oui, pouvez-vous citer des éléments de cette complémentarité ou synergie ?

Efficacité

- I.1.** Quels sont les changements observables induits par le projet au niveau des femmes, des leaders coutumiers et religieux, des jeunes et adolescents ?
- I.2.** Quels ont été les insuffisances dans la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.3.** Quels ont été les forces dans la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.4.** Quels ont été les opportunités qui ont influencé la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.5.** Quels ont été les menaces qui ont affecté la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.6.** Quels ont été les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet ? et Comment ces défis ont été traités ?
- I.7.** Dans la mise en œuvre des activités du projet, est ce que vous avez coordonné avec les projets suivants (préciser, pour chacun de ces projets, les mécanismes de coordination): i) *Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso*, et ii) *Appui à la gestion pacifique des conflits locaux dans les régions du Nord et du Sahel*.

Efficience

- I.1.** Y a-t-il eu des ressources (humaines, financière ou matérielles) non mobilisées ou sous-exploitées ?
- I.2.** Les ressources destinées à la mise en œuvre des activités sur le terrain, ont-elles permis de réaliser toutes les activités planifiées ? Quelles ont été les insuffisances au niveau : des ressources humaines ? des ressources financières ? des ressources matérielles ?

- I.3.** Quelles ont été les stratégies utilisées pour optimiser le coût de mise en œuvre des activités ?

Durabilité

- I.4.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les leaders religieux et coutumiers, preuves de leur engagement pour un dialogue intergénérationnel, pour le rétablissement de leur rôle de médiation sociale ?
- I.5.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les femmes et les jeunes, preuves de leur engagement pour la culture de la paix, le refus à de l'enrôlement par les groupes armés ?
- I.6.** Quels sont les facteurs de risques de la baisse de l'engagement des leaders communautaires, des femmes et des jeunes ?

Thèmes transversaux

- I.7.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur de l'équité (donner à chacun selon ses besoins) ?
- I.8.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur de l'égalité (traiter sur les mêmes règles et procédures) ?
- I.9.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur des enfants et adolescent (e) s les plus pauvres ?
- I.10.** En quoi les stratégies de mise en œuvre du projet ont-elles pris en compte les facteurs socio-culturels des régions du Nord et du Sahel ?

Leçons apprises, bonnes pratiques et suite du projet

- I.11.** Quelles sont les leçons apprises du projet en matière de :
- Gestion des risques de projet ;
 - Stratégie d'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
 - Renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur la culture de la paix et de la cohésion sociale ;
 - Contribution des femmes et jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ?
- I.12.** Quelles bonnes pratiques avez-vous relevé dans le cadre de la mise en œuvre du projet et qui peuvent servir pour des projets similaires ?
- I.13.** Pour la conception et la mise en œuvre d'interventions futures similaires, quelles sont selon vous les points essentiels à améliorer au niveau de :
- La gestion des risques ?
 - Les stratégies de mise en œuvre des activités ?

ANNEXE 1.4. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS (CENTRAL ET REGIONAL)

CONSENTEMENT ECLAIRE (A lire obligatoirement pour chaque entretien)
Je m'appelle **Nom & Prénom**, je suis là dans le cadre de l'Evaluation finale du projet de promotion de

la culture de paix et de cohésion sociale dans les régions du Sahel et du Nord mise en œuvre par UNICEF et UNFPA. L'enquête est réalisée par le Cabinet d'Etudes "Associés en Management public et Développement" (AMD International), que je représente. Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h. Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente évaluation. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettrait de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats planifiés ainsi que les impacts. L'enquête nous permettra aussi de savoir les aspects qu'il faut corriger ou améliorer lors des prochaines interventions. Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière ; nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous saviez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord pour commencer l'interview si vous acceptez de participer à cette enquête.

Pertinence

- I.1.** En quoi le projet est-il aligné sur la Matrice des actions prioritaires du Programme d'Urgence pour le Sahel ?
- I.2.** En quoi le projet est-il aligné sur les efforts du pays en matière de justice et de paix ?
- I.3.** Quels sont les projets mise en œuvre dans les régions du Nord et du Sahel ? Y a-t-il eu complémentarité ou synergie entre ces projets et le projet objet d'évaluation ?
- I.4.** Quelle appréciation faites-vous de la durée du projet par rapport aux résultats attendus en matière de changement de comportements ?

Efficacité

- I.8.** Quels sont les changements observables induits par le projet au niveau des femmes, des leaders coutumiers et religieux, des jeunes et adolescent (e) s ?
- I.9.** Quels ont été les insuffisances dans la mise en œuvre, le suivi et la coordination du projet ?
- I.10.** Quels ont été les forces dans la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.11.** Quels ont été les opportunités qui ont affecté la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.12.** Quels ont été les menaces qui ont affecté la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.13.** Quels ont été les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet ? et Comment ces défis ont été traités ?
- I.14.** Y a-t-il eu une coordination entre les trois projets financés par PBF au Burkina Faso ? Si oui, comment la coordination s'est opérée sur le terrain ?

Efficiences

- I.14.** Quelles ont été les stratégies utilisées pour optimiser le coût de mise en œuvre des activités, de suivi et de coordination du projet ?

Durabilité

- I.15.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les leaders religieux et coutumiers, preuves de leur engagement pour un dialogue intergénérationnel, pour le rétablissement de leur rôle de médiation sociale ?
- I.16.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les femmes et les jeunes, preuves de leur engagement pour la culture de la paix, le refus à de l'enrôlement par les groupes armés ?

- I.17.** Quels sont les facteurs de risques de la baisse de l'engagement des leaders communautaires, des femmes et des jeunes ?

Thèmes transversaux

- I.18.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur de l'équité (donner à chacun selon ses besoins) ?
- I.19.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur de l'égalité (traiter sur les mêmes règles et procédures) ?
- I.20.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur des enfants et adolescent (e) s les plus pauvres ?
- I.21.** En quoi les stratégies de mise en œuvre du projet ont-elles pris en compte les facteurs socio-culturels des régions du Nord et du Sahel ?

Leçons apprises, bonnes pratiques et suite du projet

- I.22.** Quelles sont les leçons apprises du projet en matière de :
- Gestion des risques de projet ;
 - Stratégie d'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
 - Renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur la culture de la paix et de la cohésion sociale ;
 - Contribution des femmes et jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ?
- I.23.** Quelles bonnes pratiques avez-vous relevé dans le cadre de la mise en œuvre du projet et qui peuvent servir pour des projets similaires ?
- I.24.** Pour la conception et la mise en œuvre d'interventions futures similaires, quelles sont selon vous les points essentiels à améliorer au niveau de :
- La gestion des risques ;
 - Les stratégies de mise en œuvre des activités.

ANNEXE 1.5. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES (LEADERS RELIGIEUX, COUTUMIERS, FEMMES LEADERS OU RESPONSABLES D'ORGANISATIONS FEMININES)

CONSENTEMENT ECLAIRE (A lire obligatoirement pour chaque entretien)

Je m'appelle **Nom & Prénom**, je suis là dans le cadre de l'Evaluation finale du projet de promotion de la culture de paix et de cohésion sociale dans les régions du Sahel et du Nord mise en œuvre par UNICEF et UNFPA. L'enquête est réalisée par le Cabinet d'Etudes "Associés en Management public et Développement" (AMD International), que je représente. Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h. Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente évaluation. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettrait de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats planifiés ainsi que les impacts. L'enquête nous permettra aussi de savoir les aspects qu'il faut corriger ou améliorer lors des prochaines interventions. Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière ; nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous savez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord pour commencer l'interview si vous acceptez de participer à cette enquête.

Pertinence

- I.2.** Quels sont les besoins des leaders religieux, des femmes et des jeunes en matière paix et de cohésion sociale ? Ces besoins sont-ils pris en compte par le projet ?
- I.3.** De quelle manière les autorités locales (Maires, préfets et sous-préfets) ont-elles intégré les besoins et intérêts des personnes vivant avec handicap dans les plans locaux de sécurité et de protection ?

Efficacité

- I.15.** Quels sont les changements observables induits par le projet au niveau des femmes, des leaders coutumiers et religieux, des jeunes et adolescents ?
- I.16.** Quels ont été les insuffisances dans la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.17.** Quels ont été les forces dans la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.18.** Quels ont été les opportunités qui ont affecté la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.19.** Quels ont été les menaces qui ont affecté la mise en œuvre, le suivi du projet ?
- I.20.** Quels ont été les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet ? et Comment ces défis ont été traités ?
- I.21.** Dans la mise en œuvre des activités du projet, est ce que vous avez coordonné avec les projets suivants (préciser, pour chacun de ces projets, les mécanismes de coordination): i) *Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso*, et ii) *Appui à la gestion pacifique des conflits locaux dans les régions du Nord et du Sahel*.

Efficience

- I.25.** Y a-t-il eu des ressources (humaines, financière ou matérielles) mobilisées non ou sous-exploitées ?
- I.26.** Les ressources destinées à la mise en œuvre des activités sur le terrain, ont-elles permis de réaliser toutes les activités planifiées ?
- I.27.** Quelles ont été les stratégies utilisées pour optimiser le coût de mise en œuvre des activités ?

Durabilité

- I.28.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les leaders religieux et coutumiers, preuves de leur engagement pour un dialogue intergénérationnel, pour le rétablissement de leur rôle de médiation sociale ?
- I.29.** Quelles sont les actions ou initiatives développées ou mise en œuvre par les femmes et les jeunes, preuves de leur engagement pour la culture de la paix, le refus à l'enrôlement par les groupes armés ?
- I.30.** Quels sont les facteurs de risques de la baisse de l'engagement des leaders communautaires, des femmes et des jeunes ?

Thèmes transversaux

- I.31.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur de l'équité (donner à chacun selon ses besoins) ?
- I.32.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur de l'égalité (traiter sur les mêmes règles et procédures) ?
- I.33.** Quelles ont été les mesures prises par le projet en faveur des enfants et adolescent (e) s les plus pauvres ?
- I.34.** En quoi les stratégies de mise en œuvre du projet ont-elles pris en compte les facteurs socio-culturels des régions du Nord et du Sahel ?

Leçons apprises et suite du projet

- I.35.** Quelles sont les leçons apprises du projet en matière de :
 - a. Gestion des risques de projet ;
 - b. Stratégie d'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
 - c. Renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur la culture de la paix et de la cohésion sociale ;
 - d. Contribution des femmes et jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ?
- I.36.** Qu'avez-vous le plus apprécié dans la mise en œuvre du projet ? Pourquoi ?
- I.37.** Pour la conception et la mise en œuvre d'interventions futures similaires, quelles sont selon vous les points essentiels à améliorer au niveau de :
 - a. La gestion des risques ;
 - b. Les stratégies de mise en œuvre des activités.

ANNEXE 1.6. FOCUS GROUPE AVEC LES JEUNES

CONSENTEMENT ECLAIRE (A lire obligatoirement pour chaque entretien)

Je m'appelle **Nom & Prénom**, je suis là dans le cadre de l'Evaluation finale du projet de promotion de la culture de paix et de cohésion sociale dans les régions du Sahel et du Nord mise en œuvre par UNICEF et UNFPA. L'enquête est réalisée par le Cabinet d'Etudes "Associés en Management public et Développement" (AMD International), que je représente. Je voudrais m'entretenir avec vous sur ce sujet. Nos échanges dureront environ 1 h. Les données recueillies resteront confidentielles et ne serviront uniquement qu'à l'objet de la présente évaluation. Votre participation à l'étude est libre et non rémunérée. Elle permettrait de mesurer les niveaux d'atteinte des résultats planifiés ainsi que les impacts. L'enquête nous permettra aussi de savoir les aspects qu'il faut corriger ou améliorer lors des prochaines interventions. Nous n'attendons pas de vous une réponse particulière ; nous aimerions que vous nous répondiez sincèrement de ce que vous saviez. Sentez-vous libre de répondre aux questions à votre rythme. Je sollicite votre accord pour commencer l'interview si vous acceptez de participer à cette enquête.

- I.1.** Quels étaient vos attentes en 2019 en matière de paix et de cohésion sociale ?
- I.2.** Comment le projet a-t-il pris en compte vos attentes ? Quelles ont été les insuffisances dans la prise en compte de vos attentes ?
- I.3.** Comment avez-vous été impliqués dans la mise en œuvre du projet de promotion de la culture et de la cohésion sociale ?
- I.4.** Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre du projet de promotion de la culture et de la cohésion sociale ?
- I.5.** Quels changements le projet a apporté dans votre communauté ?
- I.6.** Est-ce que chacun de vous est-il satisfait, très satisfait, non satisfait, très insatisfait des actions des leaders communautaires en matière de la promotion de la paix et de la cohésion sociale ? Pourquoi ?
- I.7.** Quelles sont les preuves de l'engagement des chefs religieux et coutumiers pour la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale ?
- I.8.** Parmi les stratégies pour mobiliser les femmes et les jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, lesquelles ont été les plus porteuses ? Pouvez-vous expliquer ?
- I.9.** Combien d'actions ou d'initiatives avez-vous (femmes/jeunes/adolescents) prises en faveur de la paix et la cohésion sociale ?
- I.10.** Quels sont les facteurs de risque que vous (femmes/ jeunes/ adolescents) ne fassiez plus partie des comités de prévention et de gestion des conflits ?



ANNEXE 3 : MATRICE D'ÉVALUATION

Tableau 6 : Matrice d'évaluation du critère de Pertinence

Critère et Questions évaluatives / Éléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE1. Dans mesure le projet a-t-il pris en compte les besoins des bénéficiaires directs (les adolescent-e-s, jeunes filles et garçons, leaders coutumiers, religieux, femmes et organisations de femmes)	Adéquation (Oui ou Non) du projet avec les besoins des bénéficiaires (leaders communautaires, femmes et jeunes filles et garçons)	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet Associations locales Leaders communautaires Femmes et jeunes filles et garçons
QE2. Dans mesure le projet a-t-il pris en compte les priorités nationales dans le domaine de la consolidation de la paix (notamment la Matrice des Actions prioritaires (MAP) du Programme d'Urgence pour le Sahel)	Adéquation (Oui ou Non) du projet avec la Matrice des Actions prioritaires du Programme d'Urgence pour le Sahel	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuel 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet UNICEF et UNFPA, Départements ministériels Secrétariat PUS-BF
QE3. Dans mesure le projet a-t-il pris en compte les priorités nationales en matière de développement selon le PNDES/Référentiel National de Développement) et les politiques locales de développement	Adéquation (Oui ou Non) du projet avec le PNDES 2016-2020 Adéquation (oui ou non) du projet avec les Plans Communaux de Développement (PCD) des communes bénéficiaires.	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet Secrétariat PUS-BF DREP Autorités locales
QE4. Dans mesure le projet s'est-il aligné sur les efforts du Burkina Faso pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en matière de justice et de paix	Adéquation (Oui ou Non) du projet avec les efforts du pays en matière de justice et de paix	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet UNICEF et UNFPA, Départements ministériels Autorités locales

Critère et Questions évaluatives / Éléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE5. Dans mesure la théorie du changement du programme est complète et cohérente et si nécessaire les modifications à y apporter pour mieux refléter la réalité des interventions sur le terrain.	Pertinence (Oui ou Non) des liens de causes-effets de la théorie de changement	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet PBF UNICEF et UNFPA
	Réalisme des hypothèses qui soutiennent la théorie de changement			

Tableau 7 : Matrice d'évaluation du critère de cohérence

Critère et Questions évaluatives / Éléments	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE6. Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les cadres politiques et des interventions mise en œuvre par les agences d'exécution (UNICEF et UNFPA) ?	Alignement du projet avec les domaines de l'UNICEF et UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet UNICEF & UNFPA
	Complémentarité (Oui ou Non) du programme avec d'autres interventions de UNFPA et UNICEF			
QE7. Dans quelle mesure le projet est-il en cohérence avec les interventions mises en œuvre dans les régions du Sahel et du Nord ?	Complémentarité (Oui ou Non) du programme avec les interventions d'autres partenaires dans les régions du Sahel et du Nord	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet UNICEF & UNFPA Départements ministériels ONG Nationales

Tableau 8 : Matrice d'évaluation du critère d'efficacité

Critère et Questions évaluatives / Eléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE8. Les activités planifiées ont-elles été toutes mises en œuvre comme l'a prévu le projet ?	Taux d'exécution des activités du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Rapports d'enquêtes • Evaluation à mi-parcours
QE9. Quelles sont les cibles des indicateurs atteintes par le projet ? Ces cibles correspondent-elles à celles prévues dans le projet ?	Taux d'atteinte des cibles des indicateurs (produit, effet et impact) du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Rapports d'enquêtes • Evaluation à mi-parcours
QE10. En quoi le Suivi-évaluation et de coordination ont-t-ils contribué à la performance du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de rencontre de coordination tenues ✓ Proportion des indicateurs renseignés ✓ Désagrégation des indicateurs en genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Rapports d'enquêtes • Evaluation à mi-parcours
QE11. Dans quelle mesure les interventions du projet ont produit les résultats escomptés ?	Description des changements observés sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF, UNFPA, • ONG nationales • Associations locales • Leaders communautaires/religieux • Femmes, jeunes filles et garçons et adolescent.e.s
QE12. Quels ont été les principaux facteurs (positifs ou négatifs), internes ou externes au dispositif de mise en œuvre du projet qui ont pu limiter ou faciliter les progrès vers la réalisation des objectifs attendus ?	<p>Forces et faiblesses du dispositif de mise en œuvre</p> <hr/> <p>Opportunités et menaces de la mise en œuvre des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF, UNFPA • ONG nationales • Départements ministériels • Autorités locales • Leaders communautaires • Femmes, jeunes et adolescents

Critère et Questions évaluatives / Eléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE13. En quoi les mesures correctrices adoptées ont permis de faire face aux défis rencontrés ?	Descriptions des défis résolus par les mesures correctrices prises	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités UNICEF, UNFPA ONG nationales Départements ministériels Autorités locales Leaders communautaires/religieux Femmes, jeunes filles et garçons et adolescent.e.s
QE14. Quelles sont les contributions du projet à la consolidation de la paix ?	Leçons tirées du projet	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités UNICEF et UNFPA, ONG nationales Départements ministériels Associations locales Leaders communautaires/religieux
QE15. Dans quelle mesure a-t-il eu synergie ou complémentarité entre le projet avec d'autres initiatives financées par le PBF au Burkina Faso ?	<p>Synergie ou complémentarité (oui ou non) avec les deux autres initiatives financées par le PBF</p> <hr/> <p>Nombre d'activité mise en œuvre conjointement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités UNICEF, UNFPA, ONG nationales Secrétariat PUS-BF

Tableau 9 : Matrice d'évaluation du critère d'efficience

Critère et Questions évaluatives / Eléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE16. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et	Adéquation (oui ou non) entre les ressources (quantité et qualité ;	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Grille de lecture Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités UNICEF et UNFPA

Critère évaluatives / et Questions d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
matérielles mobilisées ont été ou pas suffisantes par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ?	financières, humaines et matérielles) et les besoins identifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels 		<ul style="list-style-type: none"> • ONG nationales et associations locales
	Taux d'exécution des ressources financières			
QE17. Quelles stratégies alternatives auraient pu permettre d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ?	Activités et approches alternatives moins coûteuse en ressources et en temps	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF, UNFPA, • ONG nationales et associations locales • Autorités locales
	Ressources (financières, humaines ou matérielles) non ou sous-exploitées			

Tableau 10 : Matrice d'évaluation du critère de durabilité

Critère évaluatives / et Questions d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE18. Dans quelle mesure l'appropriation par les parties prenantes augure-t-elle d'un maintien des bénéfices de l'intervention sur le long terme ?	Preuves de l'engagement des leaders communautaires en faveur de la paix et la cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Associations locales • Leaders communautaires/ religieux • Femmes et jeunes filles et garçons
	Preuves de l'engagement des femmes et des jeunes filles et des jeunes garçons pour le dialogue intergénérationnel et pour la participation aux mécanismes communautaires d'alerte précoce			
QE19. Dans quelle mesure le projet a-t-il promu un processus d'appropriation des préoccupations	Description du processus d'appropriation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • ONG nationales • Associations locales

Critère et Questions évaluatives / Eléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
liées à la culture de la paix et la cohésion sociale par les parties prenantes ? Le cas échéant, cette appropriation augure-t-elle d'un maintien des bénéfices de l'intervention sur le long terme ?	Initiatives prises au niveau communautaire en faveur de la culture de la paix et de la cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Focus group • 	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Leaders communautaires/religieux • Femmes et jeunes filles et garçons
QE20. Dans quelle mesure les changements produits par le projet sont-ils susceptibles de perdurer après sa fin ?	Facteurs de risques de la baisse des engagements des leaders communautaires en faveur de la paix et la cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group • 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF & UNFPA, • ONG nationales et associations locales • Leaders communautaires religieux • Femmes et jeunes filles et jeunes garçons
	Facteurs de risques de baisse des engagements des femmes et des jeunes filles et garçons			
QE21. Sous quelles conditions les stratégies s'étant avérées payantes ou prometteuses pourraient être répliquées dans d'autres contextes ou mises à l'échelle ?	Nombre de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group • 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF & UNFPA, • ONG nationales et associations locales • Départements ministériels • Autorités locales • Leaders communautaires

Tableau 11 : Matrice d'évaluation des thèmes transversaux

Critère et Questions évaluatives / Eléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
QE24. Dans quelle mesure le programme a atteint les femmes, les hommes, les filles et les garçons de façon équitable ?	Proportion de femmes, d'hommes et de jeunes (filles et garçons) touchés	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités

Critère et Questions évaluatives / Éléments d'appréciation	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Outil de collecte	Source de données
<p>QE25. Quelles sont les mesures correctrices nécessaires à l'amélioration de la prise en compte effective de l'équité (y compris l'égalité en genre) et l'atteinte des enfants (filles et garçons) / adolescent-e-s les plus vulnérables dans les différentes étapes du projet (planification, exécution, suivi et évaluation) ?</p>	<p>Mesures correctrices en faveur de l'équité et l'égalité en genre</p> <p>Mesures correctrices adoptées en faveur des enfants (filles et garçons) et adolescent-e-s les plus pauvres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF, UNFPA, • ONG nationales • Associations locales • Départements ministériels • Leaders communautaires/ religieux • Femmes et jeunes
<p>QE26. L'exécution des interventions du projet a-t-elle tenu compte de l'analyse du contexte pour ne pas attiser ou créer des tensions entre les groupes d'acteurs ou au contraire apaiser ces tensions ou renforcer la cohésion sociale entre les acteurs ?</p>	<p>Prise en compte des facteurs socio-culturels des régions dans la mise en œuvre des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF & UNFPA • ONG nationales • Associations locales • Leaders communautaires/ religieux
<p>QE 27. Quels sont les changements dans les normes de genre et d'inclusion sur la participation de femmes et des jeunes garçons et filles) dans la consolidation de la cohésion sociale</p>	<p>Description des changements des normes de genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens individuels • Focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de lecture • Guide d'entretien • Guide de focus group 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • UNICEF & UNFPA • ONG nationales • Associations locales • Leaders communautaires/ religieux



ANNEXE 4 : LISTE DES STRUCTURES RENCONTREES POUR LA COLLECTE DE DONNEES

Parties prenantes	Structures	Profil des personnes à rencontrer	Echantillon
Bailleur de fonds	Secrétariat du Fonds de consolidation de la paix	Project manager	1
Départements ministériels	Direction Générale de Développement Territorial (DGDT)	Responsable	1
	Direction de la protection de l'enfant du Ministère en charge de la solidarité nationale	Le point focal	1
	Direction générale de la cohésion sociale du ministère de l'administration territoriale	Responsable	1
	Secrétaire Permanente de la Stratégie de Scolarisation accélérée /Passerelle (SP-SSA/P)	Responsable	1
	Projet de renforcement des écoles franco-arabes (PREFA)	Chef de projet	1
	Direction régionale du Nord de l'économie et la planification	Responsable	1
	Direction régionale du Sahel de l'économie et la planification	Responsable	1
	Direction régionale du Nord en charge de la solidarité nationale	Responsable	1
	Direction régionale du Sahel en charge de la solidarité nationale	Responsable	1
Agences de mise en œuvre	UNICEF	Responsable résultat 1	1
		Responsable résultat 3	1
	UNFPA	Responsable de projet	1
ONG nationales partenaires de mise en œuvre	GASCODE	Chargé ou responsable de projet	1
	MWANGAZA ACTION	Chargé ou responsable de projet	1
	Fondation pour le Développement Communautaire (FDC)	Chargé ou responsable de projet	1

Parties prenantes	Structures	Profil des personnes à rencontrer	Echantillon
	l'Association d'Aide aux Enfants et aux Familles Démunies (ADEFAD)	Chargé ou responsable de projet	1
Associations locales	Association Réveil AD dans la commune de Kaïn	Responsable	1
		Membres de l'association	1 focus group soit 6 membres
	Association Koobi Naam pour le Développement (AKND) dans la commune de Kaïn	Responsable	1
		Membres de l'association	1 focus group soit 6 femmes
	Golle des Femmes de Djibo pour le Travail et le Développement	Responsable	1
		Membres de l'association	1 focus group soit 6 femmes
	An Noura	Responsable	1
		Membres de l'association	1 focus group soit 6 membres
Association de Développement de la Localité de Banh (ADLB) dans la commune de Banh	Responsable	1	
	Membres de l'association	1 focus group soit 6 membres	
Dumno Kéné dans la commune de Banh	Responsable	1	
	Membres de l'association	1 focus group soit 6 femmes	
Leaders communautaires	Leaders religieux	Leaders religieux	10
	Leaders coutumiers	Leaders coutumiers	10
	Responsables radio communautaires	Responsables	5
Foyers coraniques	Maitres coraniques	Maitres coraniques	8
	Talibés	Talibés	8 par focus group soit 3 au Nord et 5 Sahel
Clubs d'adolescentes / adolescentes	Clubs d'adolescents / adolescentes dans le village de Kain Centre	Adolescents /adolescentes membres des clubs	2 focus group (6 adolescents et 6 adolescentes)
	Clubs d'adolescents / adolescentes dans le village de Sollé Centre	Adolescents /adolescentes membres des clubs	2 focus group (6 adolescents et 6 adolescentes)

Parties prenantes	Structures	Profil des personnes à rencontrer	Echantillon
	Clubs d'adolescents / adolescentes dans le village de Sebba Centre	Adolescents /adolescentes membres des clubs	2 focus group (6 adolescents et 6 adolescentes)
	Clubs d'adolescents / adolescentes dans le village de Kampiti	Adolescents /adolescentes membres des clubs	2 focus group (6 adolescents et 6 adolescentes)
	Clubs d'adolescents / adolescentes dans le village de Lamana	Adolescents /adolescentes membres des clubs	2 focus group (6 adolescents et 6 adolescentes)

ANNEXE 5 : LISTE DES VILLAGES ACCESSIBLES AU MOMENT DE LA COLLECTE DE DONNEES

N°	Villages	Communes	Provinces	Région
1	Kampiti	Dori	Séno	Sahel
2	Lerbou	Dori	Séno	Sahel
3	Debere Talata	Dori	Séno	Sahel
4	Katchirga	Dori	Séno	Sahel
5	Selbo	Dori	Séno	Sahel
6	Ouro Torobe	Dori	Séno	Sahel
7	M'Bamga	Dori	Séno	Sahel
8	Gorgadji Centre	Gorgadji	Séno	Sahel
9	Lamana	Seytenga	Séno	Sahel
10	Seytenga Centre	Seytenga	Séno	Sahel
11	Deou Centre	Deou	Oudalan	Sahel
12	Oursi Centre	Oursi	Oudalan	Sahel
13	Sebba Centre	Sebba	Yagha	Sahel
14	Arbinta Centre	Arbinta	Soum	Sahel
15	Banh	BANH	Loroum	Nord
16	Nogodoum	BANH	Loroum	Nord
17	Bire	BANH	Loroum	Nord
18	segue foulgo	BANH	Loroum	Nord

19	boroni	BANH	Loroum	Nord
20	madougou	BANH	Loroum	Nord
21	banwela	BANH	Loroum	Nord
22	sollé mossi,	Sollé	Loroum	Nord
23	sollé foulbe	Sollé	Loroum	Nord
24	dambatao,	Sollé	Loroum	Nord
25	kougrikoulga,	Sollé	Loroum	Nord
26	Tibou,	Sollé	Loroum	Nord
27	bèquentigue	Sollé	Loroum	Nord
28	nassingre	Sollé	Loroum	Nord
29	samboulga,	Sollé	Loroum	Nord
30	doungouma	Sollé	Loroum	Nord
31	dere	Sollé	Loroum	Nord
32	Doubaré	Kaïn	Yatenga	Nord
33	Yensé	Kaïn	Yatenga	Nord
34	Sikiendé	Kaïn	Yatenga	Nord
35	Thou	Kaïn	Yatenga	Nord
36	Kain	Kaïn	Yatenga	Nord
37	Tiendré	Kaïn	Yatenga	Nord
38	Mougounogoboko	Kaïn	Yatenga	Nord
39	Doré	Kaïn	Yatenga	Nord
40	Al-hamdou	Kaïn	Yatenga	Nord
41	Nénébouro	Kaïn	Yatenga	Nord
42	Soro	Thiou	Yatenga	Nord
43	Nodin	Thiou	Yatenga	Nord
44	Thiou centre	Thiou	Yatenga	Nord

ANNEXE 6 : PLAN DE MITIGATION DES RISQUES DE COLLECTE DE DONNEES

Risques	Proposition de mesures de mitigation
La résurgence de la pandémie du COVID-19 qui peut affecter les réunions, entretiens avec les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'observation des mesures barrières (distanciation physique, port de cache-nez et gel hydro alcoolique) ❖ Les mesures de mitigation consisteront à organiser les réunions et entretiens à distance par téléphone, zoom, teams, etc.
La dégradation de la situation sécuritaire dans les régions d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La collecte des données par des animateurs de focus groups recrutés localement dans les communes d'intervention du projet. Cela répond au souci de prise en compte du contexte d'insécurité mais aussi des barrières de langue. Le recrutement local a privilégié les critères suivants : i) Une connaissance avérée du contexte et de la langue parlée au niveau local afin de faciliter la mise en confiance des répondants et de réduire les risques de suspicion, ii) Une bonne connaissance des thématiques de la culture de la paix et de la cohésion sociale et iii) Une expérience solide dans la collecte de données qualitatives. ❖ La formation des animateurs sur le respect du principe de « Ne pas nuire », la minimisation des risques d'inconfort pour les personnes interrogées et la confidentialité et la protection des données ❖ L'information auprès des FDS et du personnel des associations locales, avant tout déploiement dans les villages pour la collecte de données ❖ La création de groupe whatsApp pour des échanges en temps réel entre les animateurs et les experts. ❖ La mise à disposition du personnel terrain des numéros d'urgence
La non-disponibilité des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planifier à l'avance les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés selon leur disponibilité et le lieu de l'entretien ❖ Convenir au cas par cas de la méthode de collecte : à distance ou en présentiel
La faible adhésion des acteurs à l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'établissement d'une lettre d'accréditation de l'évaluation par l'UNICEF. ❖ Procéder par une bonne communication pour rassurer les acteurs et leur montrer le bien-fondé de l'évaluation

Risques	Proposition de mesures de mitigation
L'inaccessibilité de certaines localités	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Des échanges avec les ONG partenaires de mise en œuvre et des associations pour identifier les villages accessibles¹³ pour la collecte ❖ Pour les villages inaccessibles, la collecte pourrait se faire à distance par téléphone

ANNEXE 7 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Au niveau central

Nom et prénom	Fonction/ Profil	Structure	Sexe	Mail
Sanogo Boulaye	Directeur	Direction générale du développement territoriale	Masculin	70267349/ 78016468
Gédeon Bihiguim	Cadre au secrétariat PBF	PBF	Masculin	54080969
Sobgo Gaston	Directeur Exécutif	FDC	Masculin	70 13 07 69
Ousmane SAWADOGO	Chef de projet	GACODES	Masculin	70566816
YAMEOGO Brigitte	Chargé de programme	MWANGAZA	Féminin	
SAKO Daouda	Responsable résultat 1 du projet	UNICEF	Masculin	70549089
Thierry ROUAMBA	Responsable résultat 3 du projet	UNICEF	Masculin	
Ousmane BARRY	Responsable résultat 3 du projet	UNFPA	Masculin	
Mme Kabore Katérine	Responsable	SP-SSA/P	Féminin	
Ouédraogo Mahamadi		ADEFAD	Masculin	

Au niveau régional

¹³ Des échanges avec les ONG partenaires de mise en œuvre, 44 villages restent accessibles pour la collecte de données d'évaluation (voir annexe 3)

Nom et prénom	Fonction / Profil	Structure	Sexe	Contact
Bamogo Adama	Gestionnaire	DREP du Sahel	Masculin	
Saga Abel	Agent de service statistique et aménagement du territoire	DREP du Sahel	Masculin	
Dah Etienne	Agent du service de la famille de l'enfant	DR en charge de l'action sociale du sahel	Masculin	76726773
NAKANABO Souleymane		Secrétaire Général Provincial de la province du Yatenga		70632403
SAWADOGO Sanoussou	Directeur	DREP du Nord		
SAWADOGO Léonard	Directeur	Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Nord		

Au niveau local

Nom et prénom	Fonction / statut	Sexe	Localité
Hama Boubacar	Chef religieux	Masculin	Sebba
Diallo Hamidou Ada	Chef religieux	Masculin	Dori (Débéré Talata)
Cissé Amadou Boulo	CVD	Masculin	Dori (Débéré Talata)
Diallo Kadry	Représentant religieux	Masculin	Dori (Kampiti)
DICKO HAHIDOU	Cultivateur	Masculin	DORI (deberetalata)
BOUBACAR SAMBO	Imam	Masculin	DORI (deberetalata)
DJENEBA BOUREIMA	Représentant de femmes	Féminin	DORI (debere talata)
DICKO ALI	Chef religieux	Masculin	DORI (debere talata)
Soumana Boureima	Leader coutumier	Masculin	Sebba
Fadima Souleymane	Mobilisatrice et représentant des femmes	Féminin	Sebba
Kalilou Dicko	Directeur de la Radio Daande Yaali	Masculin	Sebba
Cissé Yaya	Imam de la grande Mosquée de Sebba	Masculin	Sebba
DIALLO OUSMANE	Chef coutumier	Masculin	DORI (kampiti)

Nom et prénom	Fonction / statut	Sexe	Localité
MOUSSA HAMA	Maitre coranique	Masculin	DORI (kampiti)
Mogobiri Boubacar	Jeune leader	Masculin	Sebba
Diabaté Mohamed	Chef religieux	Masculin	Sebba
OUSMANE ALDJOUMA	Maitre coranique	Masculin	DORI (debere talata)
Ouédraogo Adama	La Voix du Soum	Masculin	Djibo
Dicko Oumarou	Directeur de la radio Walde Ejef de Gorom	Masculin	Gorom-Gorom
Aladji Oumarou	Maître coranique	Masculin	Petit Paris
Issa Boureima	Maître Coranique	Masculin	Dori/Gnarala
Dicko Mamoudou	Maître Coranique	Masculin	Dori/Petit Paris
Dicko Hama Hamadoun	Maître Coranique	Masculin	Dori/Gnarala
Dicko Hama	Chef religieux	Masculin	Dori / Debere Talata
Dicko Oumarou	Maître Coranique	Masculin	Dori (Débéré Talata
Alpha Hamidou	Maître coranique	Masculin	Debere Talata(DORI
HAMA OUMAROU	Chef religieux	Masculin	dori(kampiti)
BOUREIMA OUMAROU	Chef religieux	Masculin	Dori (kampiti)
hamadou banderou	CVD	Masculin	DORI (kampiti)
MAIGA HAMA	IMAM	Masculin	DORI (kampiti)
MAIMOUNA AMADOU	Représentant de femmes	Féminin	DORI (kampiti)
Hamidou Hamadou	Technicien d'appui aux communautaires	Masculin	Sebba
ISSA HAMA	Cultivateur	Masculin	DORI (kampiti)
El-Hadj Amadou	Iman de la mosquée sunnite de Sebba	Masculin	Sebba
Djibo Ibrahim	Maître coranique	Masculin	YOU
Ouame Indani	Chef coutumier	Masculin	KAIN
Ouame Idriss	Iman	Masculin	Kain
Bagaga Abdoulaye Étienne	Pasteur	Masculin	KAIN
Ouedraogo Pascal	Pasteur	Masculin	Sollé
Dame Moussa	Maître Coranique	Masculin	Thiou
OUEDRAOGO Fatimata	Maître coranique	Féminin	Thiou
Sana sada	Maitre coranique	Masculin	Ouahigouya
OUEDRAOGO Joanny	Pasteur	Masculin	THIOU
Ouame maloum	Chef coutumier	Masculin	Tou (kain)

Nom et prénom	Fonction /statut	Sexe	Localité
Porgo Mahamadi	Iman	Masculin	Thiou
Ouame Boukaré	Chef de Terre	Masculin	Thiou
Belém Bouriemba	Le Chef du coutumiers	Masculin	THIOU
Sankara Amadou	Iman	Masculin	Sollé
Barry Amidou	Maître Coranique	Masculin	Sanaga
Porgo Issa	Chef de terre	Masculin	Sollé
Nacanabo Moumini	Maître coranique	Masculin	You
Porgo Athu Boureima	Chef coutumier	Masculin	Sollé
Ouedraogo Pauline	Présidente de l'association	Féminin	Kain
Sawadogo Madi	Président de l'association	Masculin	Kain
BELEM Sayouba	Le président de l'association des jeunes pour le développement de la commune de Sollé (AJDCS)	Masculin	Sollé
Ganame Mamouna	Presidente du Coopérative wend-Waooga dans la commune de Sollé	Féminin	Sollé
Halimata Boureima	Trésorière	Masculin	Sebba
Nare Soumaila	Gestionnaire de l'association An-Noura	Masculin	Mansila
Ouedraogo Antoinette	Présidente de l'association	Féminin	Thiou
Bocoum Fadima	Trésorière de l'association nguurndam lobbam	Féminin	Sebba
OUEDRAOGO Joanny	Président de l'association	Masculin	Thiou
Sow fadima	Présidente Djam weli	Féminin	Dori
Tamboura Mariam	Secrétaire de l'association Golles des Femmes de Djibo pour le travail et le développement	Féminin	Djibo
Maiga Boureima	Secrétaire de l'association Dagnal Roobe	Masculin	Gorom-Gorom
Halilo Abdoul Karim	Président de l'association Tounkay Ir nafassai de Oursi	Masculin	Oursi
Zagre Désiré	Animateur Mwangaza.action	Masculin	Dori